

AMAR BELHIMER PERSISTE ET SIGNE :

# «Des parties extérieures instrumentalisent le pseudo Hirak»

P. 3

**CRÉSUS**  
QUOTIDIEN

Elle promet de prendre en charge leurs doléances

## La DG d'Algérie Poste rassure les grévistes

P. 2

www.cresus.dz

In medio stat virtus

RISQUE DE FORTE ABSTENTION EN KABYLIE AUX LÉGISLATIVES

# Le boycott de tous les dangers



*A la veille du rendez-vous électoral du 12 Juin prochain, la non-participation de plusieurs partis à fort ancrage en Kabylie risque de priver toute une région de représentants dans l'hémicycle.  
Lire page 3*

Président de la Coordination des Mouvements de l'Azawad  
**Sidi Brahim Ould Sidati assassiné à Bamako** P. 16

Un mois de piété et d'animation  
**Le ramadhan réveille la cité...** P. 8

ALGER-PARIS

## Le torchon qui n'en finit pas de brûler

PAGE 2



**CRÉSUS**  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mercredi 14 avril 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°615 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro



ALGER-PARIS

# Le torchon qui n'en finit pas de brûler

**Des petits impairs aux grandes brouilles diplomatiques, décidément, entre Alger et Paris, quand ce n'est pas la guerre, c'est la guéguerre !**

**J**eudi dernier, le paroxysme, pour cette relation crisogène entre les deux pays semble avoir été atteint avec l'annulation surprenante, de la visite du Premier ministre français, Jean Castex, et le report, sine die, de la réunion du Comité intergouvernemental algéro-français de haut niveau. Mais ce n'est qu'une apparence : le feuilleton de la brouille se poursuit et, avec, les échanges et déclarations parfois véhéments entre les deux Etats, deux gouvernements. Lundi, c'est la porte-parole du ministère français des Affaires étrangères qui réagissait aux déclarations de hauts responsables algériens, dont M. Ammar Belhimer et El Hachemi Djaâboub, respectivement ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, et ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. « Nous déplorons ces différentes déclarations, qui ne reflètent ni la qualité de nos relations bilatérales, ni la dynamique de leur renforcement, soutenues au plus haut niveau par les autorités de nos deux pays », a affirmé la porte-parole du ministère français des Affaires étrangères. Des propos rapportés par Le Monde dont l'édition d'hier comportait un article intitulé : « La France « déplore » les menaces du gouvernement algérien contre son ambassadeur ». Lesdites



«menaces» renvoient aux déclarations de Ammar Belhimer qui répondait à Huffpost Arabi (journal en ligne) qui l'interrogeait sur l'activisme de l'ambassadeur français qui multiplie les sorties et rencontres avec des leaders de la classe politique. «Je crois, avait répondu M. Belhimer, que l'ambassadeur de France ne ratera pas ces précieuses opportunités grâce à sa grande expérience et sa connaissance des limites et des règles de la pratique diplomatique, notamment en

Algérie, qui, le cas échéant, n'hésitera pas à prendre les mesures nécessaires pour corriger la situation». Hier, mardi, l'ambassade de France à Alger, entre en lice, à travers un démenti distribué à toute la presse nationale, et dans lequel l'ambassadeur, M. François Gouyette, réfute le contenu d'un article publié par le quotidien Liberté (édition du 8 avril) et consacré à la visite de Jean Castex à Alger. « L'Ambassadeur de France, écrit Gouyette n'intervient pas

dans la vie politique algérienne, ni n'incite quelque parti que ce soit à adopter une quelconque position vis-à-vis des scrutins algériens. Les échanges qu'il mène avec l'ensemble des acteurs du spectre politique algérien ont pour objectif le renforcement des relations bilatérales. C'est la mission de tout ambassadeur en poste. L'ambassadeur François Gouyette la conduit dans le plein respect de la souveraineté de l'Algérie ».

M. Az

À L'OCCASION DE L'AVÈNEMENT DU MOIS DE RAMADHAN

## Le Président Tebboune a adressé ses vœux au peuple algérien

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a prononcé, lundi soir, une courte allocution à l'adresse du peuple algérien à l'occasion de l'avènement du mois de ramadhan au cours de laquelle il a adressé ses vœux au peuple algérien. « A l'occasion de l'avènement du mois béni de ramadhan, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux, priant Dieu Tout-Puissant d'agréer notre jeûne, nos prières et nos bonnes œuvres », a dit le président qui remercie Dieu «qui nous a gratifiés, cette année, d'un recul de la propagation de la pandémie et d'une situation stable ». « Aussi, les efforts du personnel soignant et la prise de conscience par les citoyens ont-ils permis la réouverture des mosquées aux fidèles, notamment pour l'accomplissement de la prière des tarawih dont nous avons été privés l'année dernière du fait de la large propagation de la pandémie », a souligné Tebboune qui a tenu à rappeler à cette occasion «l'impératif de faire preuve de davantage de vigilance et de prudence et de respecter les mesures du protocole sanitaire dans l'ensemble des espaces publics ». De même il invite à « exalter les valeurs de solidarité et de fraternité sur la trace de nos aïeux, tout en évitant la consommation excessive et le gaspillage ». Le président a également réitéré ses vœux « les plus sincères au peuple algérien et aux enfants de notre communauté établie à l'étranger, priant Dieu Tout-Puissant de nous accorder, ainsi qu'à la communauté musulmane, santé, bien-être et prospérité », avant de s'incliner « devant la mémoire des victimes de la pandémie du Covid-19, priant Allah, le Clément, le Miséricordieux de les accueillir en Son vaste paradis et d'accorder un prompt rétablissement aux malades ».

VERSEMENT DE LA PRIME D'INTÉRESSEMENT ET ÉTUDE EN COURS DES AUTRES DOLÉANCES

## La DG d'Algérie Poste rassure les grévistes

Prise de court par la grève des travailleurs ayant paralysé, lundi, plusieurs bureaux de poste à travers le territoire national, la Direction générale d'Algérie Poste n'a pas tardé à réagir.

L'objectif étant d'éviter le pire surtout durant le ramadhan où les clients multiplient les retraits d'argent pour les besoins des dépenses liées à ce mois sacré. La prime d'intéressement, à l'origine de la colère surprise des travailleurs, sera versée durant ce mois de ramadhan, a affirmé la DG de l'entreprise lundi soir dans un communiqué.

Ce qu'a confirmé d'ailleurs la Directrice d'AP dans un discours de vœux aux travailleurs. «Dans un souci d'offrir les meilleures conditions à ses travailleurs et d'une prise en charge effective de leurs préoccupations, en suspens depuis des années», l'entreprise Algérie Poste a annoncé qu'après consultation et dialogue avec le partenaire social, des mesures ont été prises. Il s'agit principalement de la prime d'encouragement ou d'intéressement qui «sera versée de façon normale, comme de coutume pendant le mois de ramadhan». Une annonce qui a été suivie par une reprise du travail, durant la matinée d'hier, bien que l'on

ait signalé ici et la fermeture de quelques bureaux de poste dans certaines localités du pays. Il faut dire que la grève surprise de la veille a pénalisé les usagers.

Les clients d'Algérie poste étaient surpris, mais surtout consternés de découvrir qu'ils ne pouvaient procéder à la moindre opération, notamment les retraits aux guichets. Des files d'attente se sont constituées partout devant les distributeurs automatiques de billets (DAB). Outre le communiqué, la Directrice générale d'Algérie Poste, a, de son côté, appelé les travailleurs à faire preuve d'un sens élevé de responsabilité et de professionnalisme», comme ils l'ont toujours été, pour, dit-elle «servir les citoyens», en particulier durant ce mois sacré de ramadhan.

Ceci, non sans omettre de les remercier pour « les efforts » qu'ils ont fournis durant l'année écoulée, malgré les conditions pénibles liées à la propagation de la pandémie du Covid-19. Par ailleurs, la réaction de la Direction d'Algérie Poste n'a pas seulement porté sur le versement de la prime d'encouragement, mais a soulevé d'autres revendications qui restent pendantes depuis des années. Il s'agit, a-t-elle résumé, «de la prime de rende-

ment individuelle et collective, du dossier des travailleurs suspendus, de l'aménagement des horaires et des jours de travail durant la semaine et des dossiers des travailleurs ». Sur ce, l'entreprise AP précise avoir pris «toutes les mesures nécessaires» pour répondre à ces préoccupations. Cependant, a-t-elle souligné, «leur application est juridiquement liée à l'installation d'un syndicat d'entreprise». Raison pour laquelle, elle cherche «à accélérer le processus de mise sur pied» dans les meilleurs délais, bien que cela dépende de la seule prérogative des instances syndicales. Sur un autre volet, celui de la formation, Algérie Poste s'est engagée à «accompagner» l'ensemble des travailleurs, afin de «les qualifier», pour pouvoir occuper des postes de responsabilité, que ce soit au niveau local ou central. Ce qu'il faut retenir en tout cas, c'est que malgré le caractère anarchique de la grève, la Direction d'AP n'a pas emprunté le chemin de la défiance et de la menace comme c'est de coutume dans différentes administrations et entreprises. Dans un contexte de forte pression sur les bureaux de poste, un bras de fer n'est pas pour arranger les affaires de la Direction.

Aïssa. M

# CRÉSUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59



## RISQUE DE FORTE ABSTENTION EN KABYLIE AUX LÉGISLATIVES

# Le boycott de tous les dangers

**A la veille du rendez-vous électoral du 12 Juin prochain, la non-participation de plusieurs partis à fort ancrage en Kabylie risque de priver toute une région de représentants dans l'hémicycle. Pis encore, ce retrait du bastion démocratique par rapport à la carte politique nationale pourrait à la fois arranger le courant islamiste et les séparatistes contre l'unité nationale. A moins d'une mobilisation des citoyens malgré la consigne de boycott des urnes, le pouvoir devra gérer une situation d'isolement politique qui ne doit surtout pas perdurer.**

La feuille de route fait son petit bout de chemin comme réitéré à plusieurs reprises par le Président de la République. Après la révision de la loi portant organisation des élections, après la convocation du corps électoral, l'heure est à



la préparation des dossiers de candidature. Mais, en Kabylie, il n'est pas aisé de remplir les formulaires tant l'atmosphère n'est pas en faveur des élections et que les partisans du boycott font déjà campagne. Scénario habituel puisque la Kabylie a l'habitude de boudier les urnes depuis des années quand les grosses cylindrées du Front des Forces Socialistes (FFS) et du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie, le RCD, rejettent les élections à tour de rôle ou que le Mouvement citoyen des aarchs empêchait les consultations électorales. Pari difficile en amont pour

préparer la compétition qui augure en aval une campagne électorale incertaine et un scrutin à faible participation. Alors que l'administration se contenterait volontiers d'un minimum de votants pourvu que le suffrage ait lieu et que les bureaux de vote valident leurs résultats. Or, personne ne peut garantir ni jurer de cette participation tant les partis qui n'y prennent pas part doivent défendre leur représentativité en mettant en échec le processus. Bien entendu, ces partis ne déclareront pas «l'empêchement» pour ne pas paraître antidémocrates ni en

porte-à-faux avec la loi. Mais ils ne sauront maîtriser la réaction populaire galvanisée par les mots d'ordre du Hirak encore vif dans ces régions. Voilà pourquoi, on peut envisager un boycott massif dans le fief traditionnel des partis ayant annoncé leur non-participation, ce qui va entraîner la marginalisation de la Kabylie par rapport au renouvellement de l'Assemblée populaire nationale. Une absence qui va pénaliser ces partis en matière de tribune politique dans le débat national à un moment où les Algériens attendent des changements fondamentaux. L'opposition en arrivera probablement à exiger de nouvelles élections face à un pouvoir déterminé à poursuivre sa feuille de route qui passera par un changement de gouvernement et l'organisation d'élections locales. Abdelmadjid Tebboune use souvent d'une expression imagée significative : «Le train a démarré», comprendre que l'Algérie Nouvelle n'attendra pas ceux qui la boycottent. Aussi, au lendemain du 12 juin prochain, la crise provoquée par la non-participation d'une région du pays risque de se retourner contre ses promoteurs en plus de gêner le pouvoir. Alors qu'une APN nouvelle prendra en main le destin national pour légiférer au nom de tous les Algériens sans exception. Quant aux séparatistes, ils pourront capitaliser «l'exclusion» de la Kabylie du jeu politique national comme une preuve de marginalisation de la part de l'Etat jacobin. Au bonheur des islamistes qui iront occuper les sièges vides de l'APN et répandre davantage leur idéologie rétrograde au sein de l'Institution.

**Nordine Mzala**

AMAR BELHIMER PERSISTE ET SIGNE :

## «Des parties extérieures instrumentalisent le pseudo Hirak»

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, revient à la charge encore une fois pour pointer du doigt « des parties extérieures » qu'il accuse d'instrumentaliser «le nouveau Hirak» dans leur guerre contre l'Algérie.

« Ce n'est un secret pour personne que certaines parties extérieures instrumentalisent ce pseudo Hirak, appelé nouveau Hirak, dans leur guerre contre l'Algérie », a martelé M. Belhimer dans un entretien accordé au journal «El Maouid El Yaoumi».

Ces parties, a-t-il dit, «recourent à des moyens malsains, en tentant notamment de tromper l'opinion publique et de falsifier les faits, mais ces méthodes ont été mises à nue». Les autorités algériennes «tentent de sensibiliser les personnes qui sont entraînées involontairement par les appels aux actes subversifs» et ceux qui sont victimes ou ont été trompés par de

faux slogans, a-t-il précisé, ajoutant que «les médias nationaux jouent leur rôle dans ce sens». Belhimer avait il y a quelques jours, dans un entretien à Huffpost Arabi souligné la poursuite de différentes mesures prises dans le cadre de la satisfaction des revendications du hirak, avant de faire savoir qu'«en parallèle avec les initiatives de bonne volonté et ces mesures prises en cette difficile conjoncture, nous avons constaté des mouvements suspects et dangereux n'ayant aucun lien avec les revendications et les objectifs du Hirak». Il dira à ce propos que «l'Etat est à l'affût des manœuvres, des actes de provocation et de déviations cautionnés par des parties séparatistes ainsi que des mouvements illégaux dont la référence est proche du terrorisme qui tentent d'exploiter les marches hebdomadaires».

A une question sur les élections législatives du 12 juin prochain, il a indiqué que les autorités publiques «ont apporté

toutes les facilitations et les garanties susceptibles d'ouvrir la voie à une nouvelle élite politique, notamment celle issue du Hirak authentique béni » outre «les garanties de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) qui sont à même de garantir la régularité et la transparence de ce scrutin». Concernant le dossier de la mémoire, le Porte-parole du Gouvernement a souligné que l'Algérie «poursuit ses démarches à haut niveau avec les autorités françaises», précisant que «les négociations avec la partie française avancent à pas sûrs en dépit des tentatives de blocages menées par des parties connues». «Elles constituent un crime contre l'humanité» a-t-il dit au sujet des séquelles des essais nucléaires dans le Sud algérien, imputant à l'Etat français la responsabilité de «l'indemnisation telle que reconnue en 2010 où les membres de l'armée française participant aux essais ont été indemnisés».

**Synthèse R. N**

MAHREZ LAMARI

## «L'Observatoire national de la société civile vient à temps»

L'ancien président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple du Sahara occidental (CNASPS), Mahrez Lamari, a estimé hier que l'Observatoire national de la société civile dont le décret portant création a été signé lundi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune «L'Observatoire national de la société civile vient à temps. Le Président Tebboune a ainsi traduit en acte concret les attentes et les aspirations légitimes de la société civile algérienne dans toutes ses composantes et tendances», a souligné M. Lamari, ex-président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui. Affirmant que la société civile constitue «un atout majeur» et renferme en son sein «un gisement de compétences et de militants, de cadres intègres et engagés qui nourrissent un amour profond à l'endroit de la patrie», M. Lamari a précisé qu'il s'agit-là d'«autant de qualités qui doivent permettre à cette société civile de se transformer en véritable force de proposition, en bâtisseur, en artisan et en partenaire incontournable dans l'édification de l'Algérie nouvelle». Il a ajouté que de «nouvelles relations sociales doivent émerger» et que «l'administration ne doit plus concevoir la société civile comme prolongement, mais plutôt de l'accepter comme complément et même comme un contre-pouvoir utile et nécessaire qui donnerait plus de crédit à son action», soulignant que «la société civile doit aussi s'éloigner de la politique partisane et s'inscrire dans l'esprit patriotique du Hirak authentique béni»

## IL ESTIME QU'ELLES CONSTITUENT UNE «ÉTAPE CRUCIALE» POUR L'ALGÉRIE

### TAJ participe aux prochaines élections législatives

La présidente du Parti Tajamoue Amel El Jazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati a annoncé, hier, la participation de son parti aux élections législatives prévues le 12 juin prochain, avec de «nouvelles figures». Dans un point de presse, Mme Zerouati a indiqué que le parti «a réuni les conditions de participation aux élections législatives du 12 juin prochain», ajoutant que les listes «sont fin prêtes et contiennent de nouvelles figures, à travers lesquelles, le parti tend à opérer la rupture avec les pratiques du passé». Selon Mme Zerouati, les listes du parti, «sont réparties à travers les 58 wilayas du pays, en sus des listes représentant la communauté algérienne établie à l'étranger». Concernant les prochaines législatives, Mme Zerouati estime que ces élections sont «une étape cruciale» pour l'avenir de l'Algérie et requiert de la classe politique «de relever le



niveau de sa performance, en vue d'édifier des institutions légitimes et crédibles, émanant de la volonté du peuple». La présidente de TAJ a, par ailleurs, appelé les citoyens à une forte participation à ce rendez-vous, en vue d'assurer «la crédibilité des élections et barrer la route aux comploteurs contre l'Algérie». A l'occasion de l'avè-

nement du mois sacré de ramadhan, Mme Zerouati a appelé à «l'entraide sociale et à prendre compte du niveau de vie du citoyen qui a été impacté par la conjoncture sanitaire», soulignant la nécessité de «lutter contre le gaspillage et de faire de ce mois sacré une opportunité de changer le comportement et d'éduquer les esprits».



POUR METTRE FIN À LA SPÉCULATION ET AU COMPORTEMENT DES COMMERÇANTS

# Mustapha Zebdi propose le retour au système de facturation

*Le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi, a vivement recommandé lors de son passage hier à la Chaîne I de la Radio nationale l'imposition du système de facturation seule à même de mettre fin à l'anarchie des prix afin de faire baisser la spéculation autour de certaines denrées.*

D'un autre côté, le président de l'Apoce a indiqué qu'il est devenu indispensable de «réactualiser le cadre juridique pour mettre fin aux failles des marchés» qui fragilise davantage le pouvoir d'achat des familles surtout en période de ramadhan. Selon lui, certains articles de loi «doivent être adaptés et d'autres revus». Zebdi a aussi mis en avant l'impératif de changer certains comportements de consommation tant par les familles que par les institutions qui sont considérées «parmi les grandes gaspilleuses des matières de consommation notamment les universités, les écoles et les hôpitaux». La facture est un élément de preuve d'une opération commerciale et revêt donc une valeur juridique importante. Elle a aussi plusieurs fonctions : elle matérialise une transaction financière, elle constitue un justificatif comptable et elle sert de support à l'exercice des droits sur la TVA (collecte et déduction). Dès l'instant où la transaction est faite entre deux professionnels, l'émission d'une facture en double exemplaire est obligatoire. Cette facture doit être délivrée, soit au moment de la livraison de la marchandise dans les contrats de vente de marchandises, soit à la fin de l'exécution de la prestation de services. L'acheteur est d'ailleurs tenu de la réclamer. En soulevant ce problème, le président de l'Apoce a mis le doigt sur un phénomène apparu au début des années 1990 durant la période de la décennie noire, mais qui s'est accentué ces vingt dernières années au point où le bon de commande à la place de la facture est devenu la norme. Ainsi, la dernière crise de l'huile de table a montré les limites du système actuel et mis à nu les dysfonctionnements dans la distribution des produits. Cette crise a été causée par les commerçants au détail qui refusaient de se faire livrer ce produit contre



une facture en bonne et due forme. Ils avaient l'habitude de se faire délivrer un bon de commande au lieu et place d'une facture. La perturbation dans l'approvisionnement en huile de table, constatée sur le marché national durant les dernières semaines, est due aux commerçants détaillants qui refusent de se faire facturer leurs achats auprès des grossistes et des producteurs. Les commerçants au détail ont causé cette pénurie des huiles de table sur le marché en

prétextant la rareté de ces produits au niveau des grossistes et des producteurs. La raison réelle de cette perturbation est due au refus de ces commerçants d'appliquer les directives des services du ministère du Commerce instaurant l'obligation de facturation sur toutes les transactions réalisées par tous les acteurs du marché, à tous les niveaux. Ce système de facturation est considéré pénalisant par les commerçants au détail vu que les transactions facturées

sont imposables. Les détaillants estiment que leur marge bénéficiaire est négligeable s'ils achètent avec des factures les huiles dont le prix est plafonné par l'État. Cette réticence à la facturation perdure depuis plusieurs années tout en déclarant qu'il était difficile de changer les mentalités et cela demanderait du temps pour pouvoir instaurer de nouvelles règles qui ne pénaliseraient pas le consommateur final.

Mahmoud Tadjer

ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

## L'Algérie continuera à œuvrer à leur élimination totale

L'Algérie «continuera à œuvrer, à travers tous les mécanismes possibles, en vue de l'élimination totale des armes de destruction massive», a déclaré lundi dernier le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum qui participait, en visioconférence, à une réunion consacrée au 25e anniversaire du Traité de Pelindaba visant à créer une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique. Il a appelé à étendre cette expérience à d'autres régions du monde dont, principalement celle du Moyen-Orient. «Le Traité de Pelindaba a été signé par la majorité des pays africains, ce qui démontre leur engagement dans cet effort international engagé contre l'armement nucléaire» a-t-il signalé rappelant que «l'Algérie a

été parmi les premiers pays à signer ce traité et a contribué à la mise en place de la Commission africaine de l'énergie atomique». Insistant sur l'importance de mettre un terme à la prolifération des armes nucléaires, Boukadoum a rappelé que l'Algérie a «grandement souffert des essais nucléaires menés sur son territoire par le pouvoir colonial». Des essais qui ont tué et causé des séquelles à des milliers d'Algériens en plus de leurs effets sur l'environnement. Il a ajouté, dans ce contexte, que la question des compensations devrait être traitée sérieusement. Le chef de la diplomatie algérienne a évoqué, en outre, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, ratifié par 51 Etats et entré en vigueur en janvier

dernier assurant qu'il s'agissait d'un instrument susceptible d'apporter des réponses appropriées aux effets de l'usage des armes nucléaires. Il constitue également une étape majeure dans la mise en place de zones exemptées d'armes nucléaires, a-t-il poursuivi. Le ministre a parlé aussi de la nécessité de «déployer des efforts afin de stopper les essais nucléaires, comme une première étape vers la non-prolifération des armes nucléaires», de manière générale. Par ailleurs, Boukadoum a appelé l'ensemble des pays de l'Union africaine à participer à la dixième conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, prévue en juillet à New York.

FRANCE

### Mohamed-Antar Daoud présente ses lettres de créance à Macron

L'ambassadeur Mohamed-Antar Daoud a présenté, lundi dernier au président français, Emmanuel Macron, les lettres de créance de l'accréditation en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République française. Lors d'une deuxième cérémonie, l'ambassadeur d'Algérie a, également, présenté ses lettres de créance au président Emmanuel Macron en sa qualité de coprinced de la principauté d'Andorre. Le chef de l'Etat français a saisi cette occasion pour charger l'ambassadeur Mohamed-Antar Daoud de transmettre ses salutations et sentiments d'amitié au président Abdelmadjid Tebboune et manifesté un «intérêt particulier» au renforcement des relations politiques et au développement de la coopération économique entre les deux pays.

RAMADHAN

### Aménagement des horaires des trains



Un aménagement des horaires des trains de grandes lignes à l'occasion du mois de ramadhan, a pris effet à compter d'hier, a indiqué la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) sur sa page Facebook. En effet, pour la ligne Alger-Oran-Alger, la rame réhabilitée démarrera de la gare d'Agha à 08h00 et arrivera à 13h00, alors que pour le train Coradia, le départ sera à 10h00 et l'arrivée à 14h10. A la gare d'Oran, le départ de la rame réhabilitée vers Alger se fera à 08h00 et l'arrivée sera à 12h56, alors que pour le Coradia, le départ sera à 10h00 et l'arrivée à 14h00. Les services

de banlieue et régionaux sont également concernés par l'aménagement des horaires durant le mois de ramadhan. En outre, les trains de la banlieue et

grande ligne, assurant les relations Alger /El Affroun et Oran /Alger, ont connu lundi, des perturbations dans leur marche, a indiqué hier la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Ces deux lignes ont été perturbées «pour des raisons indépendantes de notre volonté, au niveau de la localité de Khazrouna (Blida)», a précisé la SNTF dans un communiqué publié sur sa page Facebook officielle. La société a assuré qu'«elle mettra à chaque fois, tous les moyens dont elle dispose pour pallier ces situations indépendantes de sa volonté».



## PRODUCTION DU VACCIN SPOUTNIK V

# Saidal débutera prochainement les formations

**Le projet de fabrication du vaccin russe « Spoutnik V » semble être en bonne voie. Les formations au profit des effectifs qui seront chargés de le produire, débuteront prochainement, a indiqué à l'APS, la P-DG du groupe pharmaceutique public Saidal, Fatoum Akacem qui assure que tout sera prêt pour entamer la production en septembre comme annoncé.**

Mme Akacem a relevé, à ce titre, la délicatesse du domaine de la virologie qui nécessite des formations spécifiques, tout en soulignant que «tout sera fait pour relever le défi d'être prêt à la date avancée par le ministre, à savoir septembre 2021». La P-DG s'est réjouie du choix qui s'est porté sur le groupe qu'elle dirige pour la production du «Spoutnik V» et qui est lié, selon elle, à des raisons «de souveraineté». Le vaccin contre le coronavirus sera produit dans l'usine Saidal de Constantine qui devait produire l'insuline en flacons et qui est «prête techniquement, technologiquement et en termes de qualification», assure Mme Akacem. «Il ne reste plus qu'à la mettre à niveau sur certains aspects liés à la spécificité du vaccin et les pourparlers sont engagés, dans ce sens, avec tous les fournisseurs d'équipements», selon la P-DG, relevant que les contrats de confidentialité ont été signés autant que ceux de transferts de technologie. «Le partenaire russe est très attentif aux besoins de Saidal et demande à chaque fois ce qui manque au groupe algérien pour pouvoir recevoir le vaccin», a-t-



elle affirmé. Toutefois, Mme Akacem a précisé que le vaccin «Spoutnik V» ne sera pas

produit en «full process» dès le mois de septembre prochain, mais Saidal sera en

mesure de réaliser, à cette échéance, «l'étape de répartition qui est celle qui précède le conditionnement». Il s'agit de répartir la substance diluée qu'on appelle le bulk dans des flacons et faire des contrôles, ce qui constitue une partie «importante» du transfert de technologie, détaille la P-DG ajoutant que la partie la plus difficile et la plus longue commence à partir de la souche, qui sera entreprise «parallèlement». Donnant davantage de détails à ce sujet, elle a expliqué que Saidal préfère réaliser l'étape trois et quatre, du processus de production, «pour sortir le vaccin le plutôt possible». Parallèlement, les étapes une et deux seront enclenchées, ajoute la P-DG précisant que ces deux étapes représentent les phases en amont qui sont les plus longues, nécessitant, dans les meilleurs des cas, 12 à 18 mois. Ces délais sont «incompressibles», souligne-t-elle encore. Mme Akacem fait savoir que la production de vaccins diffère de la production d'un médicament puisqu'elle exige certaines technologies, un suivi et certains contrôles spécifiques qui sont imposés aux vaccins et pas forcément aux médicaments. **R. N.**

### INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## Le premier centre de bioéquivalence en Algérie accrédité

Le premier centre de bioéquivalence en Algérie a été accrédité la semaine dernière, a indiqué à l'APS la P-DG du groupe pharmaceutique public algérien Saidal, Fatoum Akacem, soulignant que ce centre constituera un avantage supplémentaire pour l'exportation des médicaments algériens.

Ce premier centre de bioéquivalence algérien, initiative de Saidal et bénéficiant d'une accréditation, permettra de faire l'équivalence entre un produit générique et un princeps, ce qui profitera à tous les producteurs de génériques en Algérie qui pourront faire leur bioéquivalence chez Saidal, a précisé la responsable du groupe pharmaceutique. Les produits Saidal pourront, en outre, être enregistrés à l'international, ce qui exige, au préalable, une étude de bioéquivalence, a expliqué Mme Akacem qui a ajouté que l'absence de centre de bioéquivalence en Algérie représentait un frein pour l'entrée des produits

Saidal sur les marchés de certains pays. Elle a estimé que le fait que Saidal soit en mesure de faire la bioéquivalence de ses produits localement représentera un avantage supplémentaire pour elle dans le domaine de l'exportation. La P-DG de Saidal a souligné que l'export est un axe stratégique très important de son groupe qui compte exploiter ses nouvelles unités de production qui atteindront un régime soutenu de production à partir de 2021, «ce qui impliquera une surproduction exportable». Mme Akacem a précisé, dans ce sens, que Saidal visait, dans un premier temps, les marchés africains, à l'instar du Niger, du Sénégal, de la Mauritanie et du Burkina Faso où Saidal a soumissionné et est déjà connue grâce à ses produits. Elle a évoqué, en outre, l'intérêt de certains partenaires privés qui connaissent les produits de Saidal et qui veulent en faire la promotion en Libye et au Yémen.

### SIX PRODUITS D'ONCOLOGIE DISPONIBLES DANS UN À DEUX MOIS

Par ailleurs, Saidal envisage de varier ses partenariats pour aller vers des axes dans lesquels le fabricant algérien de médicament n'était pas présent, en l'occurrence l'oncologie et la biotechnologie, dans le but d'accroître ses chances à l'international, a souligné sa responsable. Le premier partenariat en date dans le domaine de l'oncologie avait été conclu avec les Sud-Coréens de CKD OTTO et concernait 6 produits choisis par rapport à un besoin spécifique de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), a expliqué Mme Akacem, révélant que leur enregistrement a été entamé, en attendant le passage, dans quelques mois, au conditionnement secondaire, pour lequel il ne reste plus qu'à passer commande. La disponibilité de ces produits d'oncologie est, néanmoins, tributaire de l'appel d'offres de la PCH vu que ce

sont des traitements administrés en milieu hospitalier. Ainsi, Saidal veut coïncider leur sortie avec la publication de cet appel d'offres qui devrait intervenir dans un mois ou deux, a précisé Mme Akacem. La P-DG de Saidal a également abordé la production du Levothyrox, en déclarant que Sanofi, un des partenaires du groupe algérien, veut «consacrer une usine existant dans le cadre d'une joint-venture entre les deux parties, exclusivement à la production du Levothyrox, en confiant son exploitation à Saidal». La décision relative à cette proposition de Sanofi «sera prise au cours de cette semaine» par Saidal. Sur un autre registre, Mme Akacem a révélé que le nouveau centre de recherche et développement Saidal implanté à Sidi Abdallah (ouest d'Alger) sera fonctionnel d'ici fin 2021, expliquant que les équipements sont en cours d'acquisition en attendant de passer aux qualifications.

### IL ESTIME QU'IL FAUT PRENDRE « DE VITESSE » LE CORONAVIRUS

## Le Pr. Sanhadji appelle à l'accélération du rythme de la vaccination

Le Président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, Pr Kamel Sanhadji, a appelé, hier, à accélérer le rythme de la vaccination et de «prendre de vitesse» le virus pour pouvoir stopper sa propagation et ne pas lui permettre d'avoir la possibilité de muter et «contourner la réponse immunitaire». «Il n'y a pas pire que de vacciner à bas bruit», a affirmé Pr. Sanhadji, lors de son passage à l'émission «Invité de la rédaction» de la Chaine 3, soulignant la nécessité de «vacciner en H24, nuit et jour», pour ne pas donner, dit-il, «le temps et l'opportunité de muter». Le premier responsable de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire a déclaré, dans le même sillage, qu'il «faut prendre de vitesse le virus avec le levier vaccination, pour pouvoir stopper sa propagation et faire en sorte qu'il ne va pas contourner les réponses immunitaires». Ainsi, l'aspect vaccin, ajoute Pr. Sanhadji, c'est le point le plus

intéressant et qui est digne d'être maîtrisé par l'homme et peut aussi être à l'origine de stratégie intéressante vis-à-vis même de certains dangers quand le virus varie", soulignant que la technologie de l'ARN messager, qui est un "saut qualitatif intéressant", permettra, «au cas où il y aura des variants qui échapperont, de se mettre à jour très rapidement en six semaines". Le professeur a tenu à rassurer que tous les vaccins anti-Covid-19 sont «actuellement au même point d'égalité sur le plan efficacité», parce que les variants qui ont émergé, affirme-t-il, «sont toujours maîtrisables et reconnus par les vaccins», estimant que les modifications «ne sont pas très importantes de façon à ce que les vaccins classiques puissent ne plus avoir prise sur le virus». Concernant l'immunité collective, Pr. Sanhadji a déclaré que c'est «dangereux d'affirmer des choses actuellement par rapport au fait que l'immunité col-

lective était atteinte en Algérie, ce n'est pas vrai», ajoutant que pour que ce soit possible, il faut augmenter le nombre d'études siro-épidémiologiques de façon beaucoup plus importante et des «enquêtes doivent être faites sur des niveaux aussi élevés de population pour pouvoir tirer une conclusion et dire qu'une immunité collective était atteinte», a-t-il souligné. Pour mieux répondre aux différentes situations de pandémies qui peuvent resurgir, Pr Kamel Sanhadji a évoqué la nécessité d'ouvrir un centre de recherche en vaccinologie qui va être «le point focal de ces recherches par rapport aux zoonoses», et qui va «centraliser toutes les données, tous les prélèvements sur tous les sites, à travers toutes les wilayas». Le professeur a ajouté qu'il va y avoir des équipes de recherches qui vont «étudier par anticipation sur le plan fondamental et académique toutes ces zoonoses, tous ces virus

animaux qui essaient de franchir la barrière d'espèce pour infecter l'homme et puis déclencher des maladies qui sont plus ou moins grave». «Tout ça doit être étudié de façon rationnelle, de façon à ce que ce centre de vaccinologie puisse trouver sa place et qui soit adossé à un hôpital de confinement. Il faut avoir des structures très confinées, un hôpital complètement fermé, hermétique, dans lequel existe une structure de recherche pour étudier cette pathologie compliquée, complexe et dangereuse», a-t-il déclaré. Par ailleurs, Pr. Sanhadji a mis l'accent sur le respect des mesures sanitaires et les «maintenir jusqu'à ce qu'il ait zéro contamination», car les virus «peuvent varier et avoir des caractéristiques au cours du temps, soit de par leur contagiosité, de par leur vitesse de propagation, ou de par la nature de la pathologie», soutient-il.

**Synthèse R.N.**

# TROISIÈME PLUS CHER DE L'OPEP Le pétrole algérien gagne 3 dollars en mars

**Grâce notamment à la hausse de la demande sur les marchés internationaux, les cours du brut algérien, le Sahara Blend, ont progressé de près de trois dollars en mars dernier, s'établissant à 65,76 dollars le baril, a indiqué hier l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dans son dernier rapport mensuel.**

La moyenne mensuelle des prix du brut algérien est passée de 62,38 dollars/baril en février dernier à 65,76 dollars en mars, soit une hausse de 3,38 dollars/baril (+ 5,4%), selon la même source. Le Sahara Blend a été le troisième brut le plus cher en mars, après l'Angolais Girassol (66,04 dollars/baril) et le Guinéen équatorial Zafiro (65,99 dollars/baril). Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs. La baisse du Sahara Blend intervient dans un contexte d'évolution positive générale des prix au marché pétrolier mondial en mars. Le prix moyen du panier de l'Opep a augmenté de 3,51 dollars (+ 5,7%) par rapport au mois de février, pour s'établir à 64,56 dollars/baril. Il s'agit du niveau le plus élevé depuis janvier 2020 pour le panier de l'Opep. Le rapport de l'Opep indique, par ailleurs, que la production de l'Algérie en mars a atteint 870 000 barils par jour (Mbj), soit une baisse de 8 000 barils par rapport à la production moyenne de février (878 000 Mbj). Pour leur part, les pays de l'Opep ont produit 25 042 Mbj en mars, contre 24 842 Mbj en février, selon des sources secondaires.



## LE FMI S'ATTEND À UNE HAUSSE DE 30 % EN 2021

A cause de la baisse de l'offre des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés, dont la Russie (Opep+) et à la reprise de la demande mondiale, le Fonds monétaire international

(FMI) s'attend à une hausse des cours pétroliers de l'ordre de 30% en 2021 par rapport à ceux de l'année 2020. «Une hausse des prix des produits de base n'est pas à exclure sous l'effet de la reprise attendue de l'activité mondiale. Les cours de pétrole devraient augmenter de 30 % en 2021 par

rapport à ceux de l'année 2020, en partie du fait de la baisse de l'offre de l'Opep+», a souligné l'institution dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales. La hausse des produits énergétiques a été consécutive à l'amorce des vaccins efficaces contre le Covid-19 en novembre dernier, a

ajouté également le FMI tout en prévoyant la poursuite du rééquilibrage du marché pétrolier durant l'année en cours. Selon le FMI, les cours du pétrole ont augmenté de 39% entre août 2020 et février 2021, impactés par l'annonce de «bonnes nouvelles au sujet des vaccins et de la reprise économique rapide observée en Asie». La décision prise par l'alliance de l'Opep+ de réduire la production de plus de 7 millions de barils/jour en avril 2020 a permis aussi la reprise des cours, a-t-il relevé. Faisant des prévisions sur les prix, le FMI n'écarte pas un prix moyen de 58,5 dollars le baril en 2021 (en hausse de 42% par rapport à la moyenne de 2020). A ce propos, le FMI a assuré qu'un «équilibre temporaire» entre l'offre et la demande devrait se resserrer cette année, en se référant aux projections établies par l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Celle-ci prévoit également une diminution régulière des stocks de pétrole et une demande qui devrait atteindre 96,4 millions de barils par jour. S'agissant de la reprise de la production pétrolière à coûts élevés (pétrole de schiste américain), qui serait encouragée par des prix du baril à 60 dollars, le FMI s'est montré prudent à ce sujet, expliquant que «les producteurs concernés seront amenés à se concentrer sur l'assainissement de leurs bilans». Les projections du FMI se basent aussi sur la croissance de l'économie mondiale qui devrait atteindre les 6% en 2021, soit une hausse de 0,5 % par rapport aux prévisions de janvier dernier, tandis que le volume des échanges de biens et services dans le monde va rebondir de 8,4%.

Hafid Mesbah

## WILAYAS FRONTALIÈRES DU SUD

# Levée du gel sur les activités du commerce de gros

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a annoncé hier depuis Béchar, la levée du gel des activités commerciales de gros des produits et denrées alimentaires à travers les wilayas frontalières du sud du pays. «Nous avons procédé récemment à la levée du gel des activités commerciales de gros des produits et denrées alimentaires à travers les wilayas frontalières du Sud, afin de renforcer l'approvisionnement de cette partie du pays ainsi que le réseau national de distribution de ce type de produits via les activités commerciales de gros», a-t-il indiqué lors de l'inauguration d'un marché régional de gros des fruits et légumes et de denrées alimentaires destiné à l'approvisionnement des wilayas du Sud-Ouest. Cette décision de levée du gel sur ce type d'activités commerciales de gros, qui était en

cours durant une décennie, va réaliser nos objectifs de développement et de promotion du segment de commerce de gros dans ces wilayas, a-t-il souligné. Le marché régional de gros de Béchar s'étend sur une superficie de 6 311 m<sup>2</sup>, dont 1 787 m<sup>2</sup> couverts, soit 24 locaux d'une surface de 47,16 m<sup>2</sup>, et 18 autres de 50,16 m<sup>2</sup> où sont localisés pour le moment 42 commerces de gros des divers produits et denrées alimentaires. Auparavant, cet espace était destiné au commerce de gros des fruits et légumes et a fait l'objet d'une opération de réhabilitation pour un coût de 100 millions de dinars. Le nouveau pôle commercial régional permettra l'approvisionnement des commerçants des wilayas du sud-ouest du pays, à savoir Béchar, Tindouf, Adrar, Naâma, El-Bayadh, Timimoun,



Béni-Abbès et Bordj Badji-Mokhtar, et vient renforcer la carte nationale de distribution en voie de finalisation au niveau du ministère du commerce, a signalé Rezig. Plusieurs entreprises et sociétés, publiques et privées, ouvriront des représentations au sein de ce marché régional, dont la gestion est confiée à l'Entreprise publique économique de réalisation et de gestion des marchés de gros Magros, a fait savoir le ministre qui a visité l'ensemble des structures de cet espace commercial. Le ministre du Commerce a achevé sa visite dans la wilaya par l'inspection d'un autre espace commercial dédié à la commercialisation des produits et denrées alimentaires durant tout le mois du ramadhan, qu'un opérateur économique privé a mis à la disposition des commerçants à l'occasion de ce mois sacré. R. E.

## PROGRAMME DES 1 000 MWH EN RENOUVELABLE L'appel d'offres prévu pour juin

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a indiqué à Alger, que «si tout se passe bien», l'appel d'offres pour le programme des 1 000 MWh, initié dans le cadre du programme du développement des énergies renouvelables, sera lancé en juin prochain. Lors d'une conférence de presse en marge de la conférence sur la transition énergétique

durable et innovante, organisée par son département en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le Développement en Algérie (Pnud), Chitour a ajouté qu'en deux ou trois mois, il est possible de construire les stations solaires destinées à la production de l'énergie électrique pour la réalisation de ce programme dans les dix wilayas sélectionnées pour le concrétiser,

selon le compte rendu de l'agence APS. Dans ce sens, le ministre a souligné que «le plus important est de trouver un accord sur le prix» afin que le jour du lancement de l'appel d'offres, les opérateurs sachent à quoi s'en tenir. Ainsi, Chitour a estimé que lors du mois de septembre ou d'octobre, le ministère aura fini les négociations avec les opérateurs concernant le prix du kilowattheure,

ajoutant que les premiers MWh vont simplifier la suite du programme vu que l'ensemble de la procédure aura été finalisée. Chems Eddine Chitour a annoncé que le premier kilowattheure (KWh) solaire du programme des

1 000 MWh devrait être produit «d'ici à la fin de l'année ou au plus tard en début d'année prochaine (2022, ndlr)». R. E.



## GESTION DES STATIONS D'ADDUCTION DE L'EAU POTABLE DANS LA RÉGION DE TAMANRASSET

# L'énergie solaire à la rescousse

**La gestion des stations d'adduction de l'eau potable dans la région se fera à l'énergie solaire, a indiqué lundi à Tamanrasset le ministre des Ressources en eau Mustapha-Kamel Mihoubi.**

**S'**exprimant lors de l'inspection de la station de pompage SP-6, à une trentaine de kilomètres au Nord de Tamanrasset, le ministre a indiqué qu'«il sera procédé à la gestion à l'énergie solaire de l'ensemble des stations de pompage du mégaprojet de transfert des eaux d'In-Salah à Tamanrasset». Soulignant que le recours aux énergies renouvelables pour la gestion de ce type d'installations permettait de réduire les coûts de gestion, il a précisé que "cette démarche s'inscrit en droite ligne des objectifs du Gouvernement en matière de transition énergétique». Accompagné dans cette visite de la ministre de l'Environnement Dalila Boudjemaa, M. Mihoubi a appelé à l'accompagnement de l'entreprise l'Algérienne des eaux (ADE) dans l'approvisionnement des populations des communes qui ont actuellement la charge de



gestion de cette opération. Un accompagnement qui, a-t-il ajouté, générera des emplois dans ces communes et assurera une meilleure gestion de l'approvisionnement des citoyens en eau potable. Le ministre de l'Environnement a relevé, pour sa part, qu'il est actuellement mené,

dans le cadre de l'action du Gouvernement, des opérations intersectorielles à travers des projets mixtes, dont un concrétisé avec le secteur des Ressources en eau pour la création de petites oasis à proximité des stations de pompage relevant du mégaprojet de transfert hydrique

In-Salah-Tamanrasset. Un projet pilote est en cours de réalisation dans la zone de Moulay Lahcène (Nord de Tamanrasset) pour la création d'oasis artificielles, appelées à offrir aux citoyens des aires de repos et faire face aux menaces sur les écosystèmes en plus de leur impact économique en termes d'emplois, a également fait savoir Mme. Boudjemaa. La délégation ministérielle a inspecté le projet de raccordement du village de Takrembeit au réseau d'eau potable, à partir du projet de transfert des eaux In-Salah-Tamanrasset.

Les wilayas de Tamanrasset, In-Salah et In-Guezzam totalisent 408 forages, dont 194 destinés à la dotation en eau potable d'une capacité globale de 134.118 m3, dont 73.454 m3 consommés quotidiennement, selon une présentation faite à la délégation sur la situation du secteur des Ressources en eau. Elles comptent également 206 puits destinés à l'irrigation agricole, huit (8) barrages, 2.800 km de réseaux d'eau potable avec un taux de raccordement de 97% et 172 ouvrages de stockage de l'eau, le tout assurant un ratio quotidien de 175 litres/habitant, a-t-on détaillé. La délégation ministérielle poursuivra mardi sa visite de travail par l'inspection d'autres projets relevant des secteurs des Ressources en eau et de l'Environnement.

### RÉSEAU DE L'EAU DE MER DESSALÉE

## La daïra de Bouhanifia (Mascara) raccordée

Une conduite raccordant les communes de Bouhanifia, Hacine et El Guetna au réseau de distribution de l'eau de mer dessalée a été mise en service dans la wilaya de Mascara. Cette conduite, réalisée dans le cadre des plans communaux de développement (PCD), dont la mise en service a été présidée dimanche par le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, contribue à mettre fin au déficit en AEP au profit des trois communes qui totalisent plus de 40.000 habitants, a-t-on indiqué. A rappeler que le niveau d'eau du barrage de Bouhanifia qui alimente les populations de ces régions a nettement baissé. Dans la commune de Mohammadia, le même responsable a mis en service une adduction de transfert de l'eau potable pour alimenter 20.000 habitants répartis à travers 96 centres ruraux secondaires, réalisée sur une distance de 22



kilomètres pour une enveloppe de 470 millions DA. La station d'alimentation de la commune de Sehaïlia en eau potable à partir du barrage de Oued Taht qui contribue à l'amélioration de l'alimentation en eau potable de plus de 11.000 habitants a été mise en service le même jour.

En outre, dans la commune de Menaouer, un nouveau puits artésien a été mis en service en vue de renforcer l'AEP au profit de cette collectivité et 13 de ses villages qui sont alimentés en eau potable une fois par semaine. Le wali de Mascara a donné, dans la commune de Tizi, le coup d'envoi des travaux de fonçage d'un puits artésien dans le cadre du programme de réalisation de 13 puits au niveau de la wilaya destinés à renforcer l'AEP au profit des communes de Mascara et de Tizi, a-t-on fait savoir.

### INCENDIES DE FORÊTS À GOURAYA (TIPASA)

## Relogement de 15 familles

Quinze (15) familles dont les habitations ont été totalement endommagées suite aux incendies de forêts déclarés en novembre dernier à Gouraya (Tipasa), ont été relogées dans des logements décentes, en application des engagements pris par les autorités de prendre en charge les sinistrés, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya de Tipasa. A la veille du mois sacré du Ramadhan, les services de la wilaya de Tipasa ont assuré le relogement de ces 15 familles lors d'une opération supervisée, dimanche, par le wali Labiba Ouinaz, au siège de la wilaya, et en présence des autorités locales de la daïra de Gouraya, a-t-on ajouté de même source. Cette opération de relogement clôture le dossier de prise en charge de la totalité des familles sinistrées, suite aux incendies de forêts déclarés dans la nuit du 6 au 7 novembre de l'année 2020, ayant causé la mort de deux personnes, en plus d'importantes pertes subies par les agriculteurs, selon l'annonce faite, à l'occasion, par les services de la wilaya de Tipasa. Outre le relogement de ces 15 familles, 12 autres familles ont bénéficié d'aides financières pour la reconstruction de leurs logements partiellement endommagés, parallèlement au parachèvement de l'indemnisation de 40 agriculteurs pour les dégâts subis par leurs récoltes, suite à ces incendies, est-il précisé de même source. Selon un bilan rendu public par la wilaya de Tipasa, le 9 novembre écoulé, ces incendies de forêts ont endommagé 45 habitations, dont une vingtaine a subi des dégâts considérables. La wilaya de Tipasa avait enregistré, suite à une série d'incendies déclenchés simultanément dans 11 wilayas du pays, le bilan le plus lourd, au double plan matériel et humain. Un acte, dont les enquêtes judiciaires ont confirmé «l'intention criminelle visant à déstabiliser le pays», avec l'arrestation de pas moins de 19 personnes impliquées dans le déclenchement volontaire de ces feux. La région de Gouraya, la plus touchée par ces incendies, a enregistré, durant cette nuit funeste du 6 au 7 novembre, la perte de deux personnes, mortes brûlées, et près de 500 ha de forêts et plus de 33.000 arbres fruitiers ravagés par les flammes. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a affecté une enveloppe de 100 millions de DA, pour l'indemnisation de ces pertes, dont un taux de 74% de ce montant destiné pour la wilaya de Tipasa.

### BERRIHANE ET BEN M'HIDI (EL TARF)

## Remise de 100 clés de logements publics locatifs

Les clés de 100 logements publics locatifs (LPL) ont été remises lundi à leurs bénéficiaires, dans les communes de Berrihane et Ben M'Hidi, lors d'une cérémonie symbolique organisée au siège de la wilaya. Présidée par le wali d'El Tarf, Harfouche Benarar, l'opération a permis à 50 bénéficiaires de disposer des clés de leurs logements implantés dans la localité de Righia, relevant de la commune de Berrihane, et à 50 autres bénéficiaires de la commune de Ben M'Hidi de récupérer leurs clés, et ce, dans une ambiance festive d'autant plus que cette opération intervient à la veille du mois sacré de Ramadhan. Deux autres quotas, l'un de 288 logements et l'autre de 130 unités seront "prochainement" attribués respectivement à Ben M'Hidi et EL Chatt, a-t-on ajouté. Selon le chef de l'exécutif local, plus de 7.000 logements dont 4 000

logements publics locatifs (LPL), 130 logements sociaux participatifs (LSP), 170 logements promotionnels aidés (LPA) et 62 unités du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), auxquels s'ajoutent 941 aides à l'habitat rural, seront distribués durant l'exercice en cours à travers différentes localités relevant des 24 communes de la wilaya. Il est prévu, en outre, l'attribution de 2 000 logements de type AADL dont 1.000 sont prévus à El Tarf, 600 à Dréan et 400 à Besbes, a-t-on rappelé. Le wali a, par ailleurs, présidé des cérémonies de raccordement au réseau de distribution du gaz naturel au profit de plus de 300 foyers mais aussi de raccordement au réseau d'alimentation en électricité en faveur d'une centaine de foyers dépendant des communes d'El Ayoun et El Kala.

## UN MOIS DE PIÉTÉ ET D'ANIMATION

# Le ramadhan réveille la cité...

**Paradoxalement c'est durant ce mois réputé de la léthargie et de la somnolence au travail que les meilleures initiatives se prennent en mode culturel. Ah si la cité pouvait baigner dans pareille ambiance l'année durant. Mais sans doute serait-ce trop demander n'est-ce pas ?**

Les Algériens ont ceci de particulier qu'ils n'aiment pas être trop bousculés à la veille d'une grande échéance à l'instar de sidna ramadhan auquel soit dit en passant nous souhaitons la bienvenue. De manière désintéressée et essentiellement spirituelle. A l'inverse de toute cette faune de faux-dévots qui mettent à profit cette période de boulimie incroyable pour se sucrer impunément au vu et au su de tout le monde à commencer par l'autorité elle-même. Retour à l'aspect culturel des choses. Et comme chaque année des organismes en hibernation constante se réveillent soudainement pour s'inscrire à leur tour dans l'air du temps : l'animation nocturne de la capitale et les grands centres urbains.

### «TOUT EST FIN PRÊT POUR ÉGAYER LE CITOYEN»

Ainsi et si l'on se fie à la déclaration de Bendouda tout est fin prêt pour égayer le citoyen qui n'a que l'embarras du choix tant l'offre est alléchante et diversifiée. Sur ce registre en particulier, il faut bien l'admettre tous les goûts sont dans la nature. Tu veux faire une cure de foi ? Qu'à cela ne tienne, des conférences sont programmées à cet effet pour expliciter moult points dont le citoyen lambda n'est peut-être pas suffisamment éclairé. Raison de plus pour s'y initier et se perfectionner dans le cadre de la fameuse mise à jour des connaissances tous registres confondus. Pourtant il y a tout comme un bémol quelque part. Qu'est-ce à dire ? Tout simplement qu'avec ce satané virus les craintes d'une contamination demeurent et incitent donc à la vigilance



citoyenne. D'un autre côté il n'y a pratiquement que le ramadhan qui nous permette toutes ces virées nocturnes familiales et ou entre amis et chacun donc aimerait s'éclater au mieux dans la sérénité recouvrée. Ne serait-ce, au demeurant, que par une promenade sur la jetée surplombant le port de la capitale, se vautrer dans l'herbe d'un parc périphérique pour mieux sentir la nature et y trouver surtout son plaisir car tout est là finalement.

### SIROTER UN THÉ OU CAFÉ ENTRE POTES

Après on peut se contenter aussi et se suffire de menus plaisirs : siroter un thé et ou café entre potes et faire la conversation, jeux de carte, domino et pourquoi pas une partie de babyfoot. Une autre catégo-

rie sociale opte pour les sorties exclusivement familiales, histoire peut-être de ressouder le lien social par ces temps d'incertitude où personne ne sait au juste ce que nous réserve demain.

Mais pour rester dans le registre de l'offre culturelle et artistique durant le mois sacré, il serait plus sage de ne pas s'emballer ou pester contre tout et rien sous le prétexte fallacieux d'être sous l'effet du jeun... Pour ceux qui ont vraiment la foi, ce mois sacré ne renvoie nullement à cette honteuse fête du ventre qui se traduit notamment dans les ultimes journées précédant son avènement par un stockage éhonté de denrées alimentaires diversifiées comme si l'année durant, ces familles et autres citoyens crevaient de faim. Wallahi 'ib, 'ibkbir, n'ayons pas peur des mots. Acheter n'importe quoi à n'importe quel

prix et je n'ai pas la prétention ici d'avoir découvert le fil à couper le beurre : chaque ramadhan que Dieu fait on assiste au même spectacle déplorable de ruée vers les boucheries, alimentations générales, boucheries, boulangeries et pâtisseries, fruits et légumes ou roh ou roh... Or il ne faut surtout pas tirer la couverture à soi car le consommateur est tout autant responsable que ceux qu'il accuse de tous les maux possibles et imaginables. Fasse le ciel que la piété (non feinte ni ostentatoire) emplisse les cœurs et que ce mois de pardon qui rassemble ici par l'acte, là par la pensée toute la umma pour une communion commune aux sources des dits du prophète (QSSSL) jusqu'au fameux vingt septième jour lorsque s'ouvrent les portes du paradis aux heureux élus...

Amar Zentar

### CIRTA DANS L'ART

## Une maison de la créativité

Les structures du secteur de la culture de la wilaya de Constantine ont été renforcées par l'ouverture samedi d'une Maison de la créativité située au centre-ville, lors d'une cérémonie présidée par le wali Ahmed Abdelhafid Saci. Aménagée au siège de la Medersa, un établissement relevant auparavant du secteur de l'enseignement supérieur, la Maison de la créativité est considérée comme une annexe de la Maison de la culture Malek Haddad, a précisé la directrice de cette structure culturelle Amira Deliou. Située dans la rue Larbi Ben M'hidi, cette structure est destinée à la dynamisation des activités culturelles, tout en contribuant à la promotion de ce secteur à l'échelle locale, a indiqué dans ce contexte la même responsable. L'ouverture de cette structure a été marquée par l'inauguration par le chef de l'exécutif local d'une exposition dédiée à la distillation de l'eau de rose et de fleur d'oranger, dont la fête traditionnelle est prévue au mois d'avril de chaque année. L'exposition, marquant la reviviscence de la nature dans l'antique Cirta, met en exergue les ustensiles utilisés pour la distillation de l'eau de rose et différentes variétés de gâteaux traditionnels aromatisés à l'eau de fleur d'oranger dont les senteurs ont suscité un vif intérêt des visiteurs, heureux de renouer avec une fête devenue tradition dans cette ville.

Initiée par la direction de la culture, en étroite collaboration avec les services de la Maison de la culture Malek Haddad, l'exposition fait partie du programme de célébra-



tion du mois du patrimoine de la ville du Vieux Rocher (18 avril-18 mai), a déclaré le directeur local du secteur, Zitouni Laribi. "La fête de la distillation de l'eau de rose et de la fleur d'oranger, s'inscrit dans le cadre de la célébration et la préservation d'un patrimoine immatériel de Constantine et vise à encourager les artisans à la sauvegarde de ce métier traditionnel local", a affirmé la même source. Accompagné des autorités locales, le wali a procédé aussi à la visite d'autres stands réservés à des produits artisanaux de diverses spécialités à l'instar de la vannerie, la dinanderie et l'habillement traditionnel.

Le programme établi à l'occasion de l'ouverture de la Maison de la créativité a porté également sur l'ouverture d'écoles de formations artistiques en hommage aux

défunts artistes décédés l'année dernière, dont l'école de Zineddine Benabdallah de formation à l'art Aissaoua, l'école de l'artiste Amar Allalouche, spécialisée dans la formation aux arts plastiques et celle de Kadour Darsouni, destinée au malouf. Une école de formation au théâtre, celle du défunt comédien et metteur en scène Abdelhamid Habbati, a été en outre ouverte au grand bonheur de jeunes désirent bénéficier de cours d'initiation au théâtre, dans le cadre de ce programme qui a consisté également en l'ouverture d'ateliers de lecture, dessin et musique au profit des jeunes enfants.

Des familles des défunts artistes ont été honorées par le chef de l'exécutif local à travers la remise d'attestations de reconnaissance et de bouquets de roses.

### CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE

## Un programme riche

Le Centre culturel islamique (CCI) a élaboré à l'occasion du mois de Ramadhan "un programme culturel varié" à travers ses différentes antennes, a-t-on appris du directeur du Centre.

A l'occasion du mois de jeûne, le Centre a élaboré un programme riche comprenant des concours mais aussi des séminaires scientifiques et religieux portant sur des thèmes en lien avec le mois sacré, a déclaré à l'APS, M. Mohammed Yessaâd. Soulignant le strict respect des mesures préventives contre le Coronavirus au niveau des antennes du CCI, M. Yessaâd a précisé néanmoins que "la majorité des activités seront organisées via le net, notamment Facebook". Il a cité dans ce sens, la 6ème édition du concours national destiné aux élèves des trois paliers de l'enseignement national ainsi que le lancement d'une série de "dourous" enregistrés sur la tradition prophétique diffusés quotidiennement à partir de 18H00 à travers les pages Facebook des différentes structures du CCI.

Le programme comporte également des émissions enregistrées sur la calligraphie arabe ainsi que des cours et conférences sur l'éducation des enfants outre des cours sur les oulémas de l'École de Cheikh Ben Badis et des émissions consacrées à la santé du jeûneur animées par Dr. Fethi Benachenhou et Dr. Lamia Mouhoubi, a-t-il détaillé. Les portes du Centre à Alger et ses antennes à travers le pays demeurent ouvertes durant le mois sacré aux élèves du terminal pour leurs révisions, dans le cadre du respect des protocoles sanitaires, a fait savoir le directeur du CCI.



## DURANT LA PREMIÈRE SEMAINE DE RAMADHAN Distribution de 20 000 colis alimentaires à Alger

**La direction des Affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Alger distribuera 20.000 colis alimentaires durant la première semaine du mois de Ramadhan dans le cadre de son programme de solidarité du mois sacré, a-t-on appris lundi auprès du directeur du secteur, Zohir Boudraa.**

«**D**ans le cadre du programme de solidarité du mois sacré, un quota de 10 000 couffins de denrées alimentaires ont été distribués au profit de familles défavorisées, un chiffre appelé à atteindre les 20 000 colis durant la première semaine de Ramadhan», a déclaré à l'APS le même responsable en marge de l'inauguration de nombre de structures à Alger par le ministre du secteur, Youcef Belmechdi. La valeur en espèce de cette aide est de 6 000 da qui s'ajoute à 2 490 aides financières de 10 000 da dont ont bénéficié des familles nécessiteuses dans le cadre d'un programme de solidarité (Zakat Al-Quds), a-t-il précisé, soulignant que ce quota a été remis aux méritants durant les deux derniers jours. Dans le cadre du même programme, 10 points seront consacrés aux tables de la Rahma à travers les mosquées



et les écoles coraniques dans la wilaya dont l'école de Cheikh Ahmed Sahnoun à Bir Morad Raïs et l'école Rahma à Hamiz outre les mosquées de Bab Ezzouar, Staoueli, Zeralda et Dar El Beida. Evoquant les structures inaugurées lundi par le premier responsable du secteur, M. Boudraa a cité la mosquée de Malek Ben Anes, l'école coranique Abdallah Chibane (mosquée Nadjah), la mosquée de Abdallah Bin Rawaha (Kouba) et la mosquée d'El Yakine (Sehaoula), soulignant que le nombre de mosquées à Alger a atteint ainsi 665 contre 53 écoles coraniques. La capacité des mosquées inaugurées à la veille du mois sacré oscille entre 1 500 et 3 000 fidèles. A ce propos, le ministre a indiqué que ces structures devraient alléger la pression sur les mosquées phares et permettre un meilleur respect des gestes barrières.

### SÛRETÉ D'ALGER

## Plus de 14 800 appels téléphoniques en une semaine

La salle des opérations de la Sûreté d'Alger a indiqué avoir reçu du 2 au 8 mars dernier, 14.837 appels téléphoniques via le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17, essentiellement liées aux affaires criminelles ainsi qu'à des demandes de conseils et d'orientations, a indiqué, lundi, un communiqué des services de Sûreté nationale. Les interventions des services de Sûreté ont donné lieu à l'arrestation de 14 individus objet de signalement et ce dans les circonscriptions administratives de Sidi M'hamed, Hussein Dey, Draria, Bir Mourad Raïs, Baraki, Zeralda et Dar El Beida, précise la même source. Ces opérations se sont soldées par la saisie d'un véhicule, d'une tablette de drogue et d'une arme blanche, ajoute la même source. La salle des opérations de la Sûreté d'Alger s'attèle «à notifier en temps réel et efficacement les différents signalements des crimes aux forces de police activant sur le terrain pour intervenir à cet effet». Les services de la Sûreté d'Alger appellent les citoyens «à contribuer davantage à l'opération sécuritaire» et met à leur disposition les numéros verts 1548, 17 et 104, ainsi que l'application «Allochorta» et la page Facebook de la Sûreté d'Alger à l'effet de signaler toute atteinte à leur sécurité et leurs biens.

### LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION DURANT LE RAMADHAN À TÉBESSA

## Nécessité d'intensifier les actions de contrôle

Le wali de Tébessa, Mohamed El Barka Dahadj a mis l'accent lundi sur la nécessité d'intensifier les sorties inopinées sur le terrain et les actions de contrôle des commerces et des marchés pour lutter contre la spéculation ciblant certains produits alimentaires de large consommation et l'augmentation des prix. Lors des travaux de la session extraordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW), consacrée au suivi de diverses opérations de solidarité en relation avec le mois de Ramadhan, le même responsable a souligné également la «nécessité de former des comités mixtes regroupant les différents secteurs concernés». Il s'agit notamment des services du commerce, des APC, de représentants de la wilaya chargés de contrôler les opérations d'approvisionnement des commerces en produits alimentaires, en particulier ceux à large consommation, et ce afin de garantir leur disponibilité et lutter contre la spéculation. Le chef de l'exécutif local a révélé, dans ce même contexte, que depuis le début du mois d'avril, le marché local a été alimenté en quantités importantes d'huile de table, dont 38 000 bouteilles de 5 litres, 30 000 de 2 litres et 7 500 autres de 1 litre, indiquant que ces quantités distribuées à travers les commerces de la



wilaya sont jugées «suffisantes pour répondre aux besoins de la population». Le versement de la prime de solidarité, estimée à 10 000 DA, au profit de plus de 35 000 bénéficiaires par le biais de leurs comptes postaux se déroule dans de bonnes conditions», a affirmé en outre le wali

### TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA

## Trois ans de prison ferme à l'encontre d'un narcotrafiquant

Une peine de trois (3) ans de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA a été prononcée lundi par le tribunal criminel près la Cour d'Ouargla à l'encontre de A.M (30 ans) pour "détention illicite de drogues et produits hallucinogènes à des fins de revente". Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de juin 2020, suite à l'exploitation par les services de sécurité d'informations faisant état de la commercialisation, par un individu, de produits hallucinogènes dans un quartier de la commune de Rouissat (Ouargla). La perquisition menée au domicile du mis en cause a permis de mettre la main sur une quantité de 15.865 comprimés dopants, de 247,5 gr de drogues et 441 flacons d'un médicament. Le représentant du ministère public a requis, eu égard à la gravité des faits, la réclusion à perpétuité à l'encontre du mis en cause et la confiscation des produits saisis en sa possession.

### ELLE A CHUTÉ DU 3<sup>ème</sup> ÉTAGE D'UNE RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

## Mort d'une étudiante à Guelma

Une étudiante à l'université de Guelma a succombé à ses graves blessures après une chute du troisième étage du pavillon de l'une des résidences universitaires de la wilaya, a-t-on appris lundi de la direction locale des œuvres universitaires. L'étudiante a rendu l'âme, dans la nuit de dimanche à lundi, à l'hôpital El Hakim Okbi de la ville de Guelma, a indiqué la même source dans un communiqué, précisant que la victime a fait une chute mortelle du troisième étage du pavillon de la résidence universitaire Ghoulil Brahim du chef-lieu de wilaya. La victime a reçu sur place les premiers soins d'urgence prodigués par le staff médical de la résidence universitaire, composé d'un médecin et un infirmier, a précisé la même source, ajoutant qu'en dépit de l'arrivée de l'ambulance en un laps de temps court pour évacuer la victime vers les urgences de l'hôpital El Hakim Okbi et les efforts du staff médical, «l'étudiante n'a pas pu être sauvée». De son côté, la direction de la résidence universitaire Ghoulil Brahim a annoncé dans un communiqué de presse, la mise en place, suite à cet accident, d'une commission de suivi au niveau de la résidence chargée de la prise en charge psychologique des étudiantes suite à ce drame. La commission de suivi est composée du directeur de la résidence universitaire, le staff médical, le psychologue et les chefs de services, a-t-on précisé. L'étudiante décédée, âgée de 19 ans, est issue de la localité de Ksar El Azeb dans la commune de Ain Reggada (60 km à l'Ouest de Guelma), selon des informations recueillies par l'APS.

## Qahwa fi goubli |

## «Gérontocrassie»...

Statistiquement donc (sans fraude qui plus est) nous sommes un des pays parmi les plus jeunes. Un constat prouvé et avéré. Un atout indéniable à tous points de vue. «Gouvernementalement» parlant par contre, c'est une autre histoire. Après la fameuse légitimité historique qui ouvrirait droit à tous les possibles et même les impossibles que la gérontocratie s'impose d'autorité sans pour autant faire autorité. Et pour cause. On peut déjà commencer par modifier l'orthographe avant de songer à le réformer carrément du même mot (gérontocratie donc) en lui substituant un autre syntagme : «gérontocrassie»...Avec toute la crasse qui va avec moins la classe. Etre vieux dit un vieil adage c'est ne plus avoir de projets. Et

nous y sommes en plein. Car quelle perspective sinon quel projet un tant soit peu crédible et ou fiable dont pourrait donc se fendre des grabataires à l'article de la mort ? Surréaliste...Par ailleurs et prolongement naturel à ce constat de dégénérescence qui peut donc encore croire un gouvernement corrompu, fassé au sens arabe du terme qui restitue mieux le niveau de déliquescence chronique ambiant, menteur, trafiquant notoire, sans foi ni loi et qui du jour au lendemain s'autoclave de tout soupçon, se présente au peuple comme une vierge effarouchée, toute honte bue et toujours frappé de ce syndrome ineffable et indélébile du la din la mela. Au vrai on savait depuis longtemps que ces

dirigeants imposés par la gabegie, la ruse, la félonie finiraient bien un jour par être démasqués yetfadhou sonne encore mieux. Mais comble de l'ironie et ou du cynisme voici que ces mêmes piètres loustics s'en viennent insulter notre intelligence et le génie de tout un peuple en nous refilant-avec toute la perfidie qui les caractérise et leur roublardise atavique- une autre grosse couleuvre des présidentielles «propres et honnêtes» parrainées évidemment par le même système et avec les mêmes avortons...Une véritable atteinte à notre honneur et à notre dignité que vous avez cru définitivement en veilleuse.

A. Zentar.

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

WILAYA DE BORDJ  
DAIRA DE MANSOURA  
COMMUNE D'EL MEHRIH  
NIF : 05034015 50671 24

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Bulle à l'avis d'appel d'offre instructeur pour le lot n°1 par le 23/09/2020 et 24/09/2020.

Suite à l'avis d'appel d'offre instructeur pour le lot n°2 par le 05/11/2020 et 08/11/2020.

Suite le lot à lot après consultation par le : 05/03/2021.

Actuellement l'aménagement de la zone principale et les centres Vers le stade municipal, comité d'achat.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El Mehrih wilaya de Bordj Ben Amokrane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la lot à lot après consultation et après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Objet du projet	Attribution		Montant du marché	Délai de réalisation	Note technique	Critères d'attribution
	Nature sociale	NIF				
Ambénagement de la zone principale et les centres Vers le stade municipal, comité d'achat	ETPBM AIDOUNE EL YAGNE OUELED KHELIFA CMN JIGRA W.SBA	198134191073429	11.566.512,25	90 JOURS	65	Offre pré qualifiée techniquement et financière

Les Intéressés peuvent se rapprocher de nos services au plus tard (10) jours à compter de la parution de l'avis d'appel d'offre provisoire du marché pour prendre connaissance des détails de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. (Décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public).

Les Intéressés qui contestent le choix peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics et la commission d'El MEHRIH dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de présent avis dans les quotidiens nationaux et le ROMOP. (Article 83 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public).

CRÉBUS # 615 DU MERCREDI 14 AVRIL 2021- ANEP 2116006734

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BORDJ  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15 - 247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Bordj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N° 02/2021 paru aux quotidiens nationaux " الشاهد " du 04/03/2021 et " Crébus " du 07/03/2021 et le Somop concernant le projet "Acquisition des Equipements au profit de 08 infrastructures de sports (salle spécialisées : Bida, Mefrah , piscine 25 m Bida, salles OMS Bida l'Arbaa Bougara, El Affroun et Mousala) lot n°01: Equipement sports collectif" que suite aux analyses et évaluations des offres, le projet a été attribué provisoirement à :

Projet	Entreprise NIF	Lot	Montant de l'offre	Montant corrigé	Notes	DES
Acquisition des Equipements au profit de 08 infrastructures de sports (salle spécialisées : Bida, Mefrah , piscine 25 m Bida, salles OMS Bida l'Arbaa Bougara, El Affroun et Mousala) lot n°01: Equipement sports collectif	SALIBERANAH N° 41 1910197400027	01-01	57.790.500,00 DA	57.790.500,00 DA	01	MOUSALAF

Les soumissionnaires participant au présent avis d'appel d'offre intéressés peuvent se rapprocher du service d'investissement et des Equipements de la direction de la jeunesse et des sports , dans un délai **maximum de trois (03) jours** à compter du premier jour de parution de cet avis d'attribution provisoire du marché aux quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Bordj dans un délai de **10 jours** à compter de la première parution du présent avis.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

CRÉBUS # 615 DU MERCREDI 14 AVRIL 2021- ANEP 2116006706

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BORDJ  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15 - 247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Bordj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N° 02/2021 paru aux quotidiens nationaux " الشاهد " du 04/03/2021 et " Crébus " du 07/03/2021 et le Somop concernant le projet "Acquisition des Equipements au profit de 08 infrastructures de sports (salle spécialisées : Bida, Mefrah , piscine 25 m Bida, salles OMS Bida l'Arbaa Bougara, El Affroun et Mousala) lot n°02: Equipement sports collectifs et individuels" que suite aux analyses et évaluations des offres, le projet a été attribué provisoirement à :

Projet	Entreprise NIF	Lot	Montant de l'offre	Montant corrigé	Notes	DES
Acquisition des Equipements au profit de 08 infrastructures de sports (salle spécialisées : Bida, Mefrah , piscine 25 m Bida, salles OMS Bida l'Arbaa Bougara, El Affroun et Mousala) lot n°02: Equipement sports collectifs et individuels	MAZATERON EQUIPEMENTS N° 41 1910197400027	02-01	31.075.960,00 DA	31.075.960,00 DA	02	MOUSALAF

Les soumissionnaires participant au présent avis d'appel d'offre intéressés peuvent se rapprocher du service d'investissement et des Equipements de la direction de la jeunesse et des sports , dans un délai **maximum de trois (03) jours** à compter du premier jour de parution de cet avis d'attribution provisoire du marché aux quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Bordj dans un délai de **10 jours** à compter de la première parution du présent avis.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

CRÉBUS # 615 DU MERCREDI 14 AVRIL 2021- ANEP 2116006713

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BISKRA  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
NIF : 42003100000 7012

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 65 et l'article 2 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, la Direction de l'environnement de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre National Ouvert avec annonce de capacité maximale N°04/DE/2021 paru dans les quotidiens nationaux " الشاهد " du 02/03/2021 et " Crébus " du 07/03/2021 et le Somop concernant le projet "Acquisition des Equipements au profit de 08 infrastructures de sports (salle spécialisées : Bida, Mefrah , piscine 25 m Bida, salles OMS Bida l'Arbaa Bougara, El Affroun et Mousala) lot n°02: Equipement sports collectifs et individuels" que suite aux analyses et évaluations des offres, le projet a été attribué provisoirement à :

Projet	Entreprise	Montant de l'offre	Montant corrigé	Notes	DES
Acquisition des Equipements au profit de 08 infrastructures de sports (salle spécialisées : Bida, Mefrah , piscine 25 m Bida, salles OMS Bida l'Arbaa Bougara, El Affroun et Mousala) lot n°02: Equipement sports collectifs et individuels	ETPBM BEN YAHIA KAMEL - BISKRA NIF : 42003100000 7012	45.438.028,00	45.438.028,00	02	MOUSALAF

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par la commission peuvent introduire leurs recours auprès du comité des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le presse nationale, et le bulletin officiel des marchés de l'équipement public (ROMOP).

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières, peuvent se rapprocher des services de la direction de l'environnement au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

CRÉBUS # 615 DU MERCREDI 14 AVRIL 2021- ANEP 2116006728



FUSILLADE DANS UN LYCÉE  
AUX ETATS-UNIS

## Plusieurs blessés

Une nouvelle fusillade dans un établissement scolaire obscurcit l'actualité américaine. Plusieurs personnes ont été touchées, lundi, par des tirs dans un lycée de Knoxville, dans le Tennessee, a annoncé la police. «Les agents du département de police ont été dépêchés au lycée Austin-East Magnet après le signalement d'un homme probablement armé dans l'établissement», a annoncé la police sur Twitter. «Des coups de feu ont été tirés alors qu'ils s'approchaient du suspect», a-t-elle détaillé, précisant qu'un policier avait été touché, mais que ses jours n'étaient pas en danger. La maire de la ville, Indya Kincannon, a abondé dans ce sens, assurant à la presse locale avoir échangé avec le policier touché qui «est conscient» et «reste positif». «L'établissement a été sécurisé et les élèves qui n'étaient pas concernés par l'incident ont été confiés à leurs familles», a ajouté dans un tweet un responsable du district scolaire, Bob Thomas. Un homme est mort sur place, tandis qu'un autre a été placé en détention «pour enquête plus approfondie», ajoutent les autorités. Elles ne précisent pas si la personne morte fait partie des suspects. Un site pour que les familles se retrouvent a été ouvert dans un stade de baseball adjacent au lycée, rapportent les autorités de cette ville de 180 000 habitants, dans le sud du pays. Bill Lee, le gouverneur du Tennessee qui avait quelques jours plus tôt renforcé les droits des détenteurs d'armes dans son Etat, a déploré une situation «tragique et très difficile». Les fusillades en milieu scolaire sont un fléau récurrent aux Etats-Unis depuis la tuerie de Columbine, dans le Colorado, en avril 1999. Dénonçant l'«épidémie» de la violence par armes à feu, le président, Joe Biden, a dévoilé la semaine dernière des mesures ciblées visant à limiter leur prolifération aux Etats-Unis.

LE G7 APPELLE LA RUSSIE À  
CESSER SES «PROVOCATIONS»  
EN UKRAINE

## Moscou réplique

«Nous appelons la Russie à mettre un terme à ses provocations». Les ministres des Affaires étrangères du G7 et le chef de la diplomatie de l'UE ont appelé, lundi dans un communiqué commun, la Russie à engager une «désescalade» aux frontières de l'Ukraine, où elle a concentré des troupes. L'Ukraine, qui craint que le Kremlin ne cherche un prétexte pour l'attaquer, a accusé le pays voisin d'avoir massé plus de 80 000 soldats près de sa frontière orientale et en Crimée, annexée par Moscou en 2014 après l'arrivée de pro-occidentaux au pouvoir à Kiev. «Ces mouvements de troupes à grande échelle, intervenant sans notification préalable, constituent une menace et un facteur de déstabilisation», souligne le communiqué, appelant également Moscou à «la transparence» en matière de mouvements militaires comme elle s'y est engagée auprès de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Ils ont également réaffirmé leur «soutien inébranlable à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues» et ont salué «la retenue de l'Ukraine» dans les nouvelles tensions. Pour sa part, Moscou a réagi hier jugeant que l'Otan et les Etats-Unis transforment l'Ukraine en «poudrière» en soutenant ce pays. «Le volume de l'aide (militaire) augmente. Les Etats-Unis et d'autres pays de l'Otan transforment consciemment l'Ukraine en poudrière», a accusé le vice-ministre des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, cité par les agences de presse russes. Il a aussi martelé que la Russie était prête à intervenir pour défendre ses ressortissants, alors que Moscou a distribué des centaines de milliers de passeports dans l'Est ukrainien tout en démentant tout soutien politique et militaire aux séparatistes. «Nous allons tout faire pour garantir notre sécurité et la sécurité de nos citoyens où qu'ils soient. Mais la responsabilité pour cette aggravation hypothétique de la situation repose sur Kiev et ses parrains occidentaux», a-t-il ajouté.

## RÉGION DES GRANDS LACS

L'ONU appelle à mettre fin aux violences  
électorales et des groupes armés

*L'envoyé de l'ONU pour les Grands Lacs d'Afrique, Huang Xia, a appelé lundi à mettre fin aux violences perpétrées par des groupes armés et celles commises dans le cadre de processus électoraux dans des pays de la région.*



«La violence que continuent de perpétrer les groupes armés est consternante. Nous devons y mettre fin, non seulement à travers les mesures fortes, non en cours, mais également par le recours à la justice», a déclaré M. Xia devant le Conseil de sécurité, se disant «particulièrement préoccupé par le niveau de violence qui continue d'affecter la sécurité des individus». L'Envoyé spécial de l'ONU a salué à l'occasion, les divers verdicts «exemplaires» pris ces derniers mois contre les chefs de groupes armés tant par les tribunaux en République démocratique du Congo (RDC) que par la Cour pénale internationale (CPI). Mais la violence dans les Grands Lacs n'émane pas uniquement des groupes armés. «Certains pays de la région ont malheureusement connu des élections émaillées elles aussi de violence, et conduisant à la perte de vies humaines», a-t-il déploré. «S'il est difficile de mettre fin à l'activisme des groupes armés, je suis en

revanche convaincu qu'il n'est pas impossible de rêver d'une région des Grands Lacs débarrassée des affres de la violence électorale, à condition de s'en donner les moyens, en multipliant notamment des actions de prévention», a-t-il ajouté, appelant «toutes les bonnes volontés» à se mobiliser pour promouvoir un environnement serein, propice à la tenue d'élections inclusives, libres et transparentes, dans le plein respect de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance». D'autre part, le responsable onusien s'est félicité de voir que les dirigeants des pays des Grands Lacs ont «maintenu leur engagement en faveur de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région». Sur le plan politique et sécuritaire, le président de la RDC, Félix Tshisekedi, a poursuivi ses efforts à l'endroit de ses homologues des pays de la région, en particulier les présidents rwandais Paul Kaga-

me, ougandais Yoweri Museveni et burundais Evarise Ndayishimiye, pour tenter de trouver des solutions «concertées et durables» à la question des groupes armés qui continuent à causer le «chaos» dans l'est de la RDC. L'Envoyé spécial a loué ces efforts et réitéré son «engagement à soutenir les chefs d'Etat afin que la région puisse venir à bout de ce fléau, avec l'appui de la Mission des Nations unies en RDC (Monusco) et en étroite collaboration avec les autres institutions garantes de l'Accord-cadre que sont l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté des Etats de l'Afrique australe (SADC)». Si la région des Grands Lacs semble être «résolument engagée dans la bonne voie pour s'attaquer aux défis sécuritaires, politiques, et économiques qui la minent, il lui faudra cependant l'appui sans relâche de la communauté internationale», a conclu M. Xia.

R. I./APS

POUR LA DÉTENTION DU JOURNALISTE-ÉCRIVAIN AHMET ALTAN  
La Turquie sévèrement condamnée par la CEDH

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a sévèrement condamné, hier, la Turquie pour la détention du journaliste et écrivain turc Ahmet Altan, poursuivi pour son implication présumée dans le putsch manqué du 15 juillet 2016. «Rien ne démontre que les actions du requérant se soient inscrites dans un plan destiné à renverser le gouvernement» turc, soulignent les magistrats européens, qui siègent à Strasbourg. Ceux-ci constatent la violation des dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme sur la liberté d'expression, le «droit à la liberté et à la sûreté» et le «droit de faire statuer à bref délai par un tribunal sur la légalité de la détention». L'arrêt condamne notamment la Turquie à payer un dédommagement de 16 000 euros au célèbre journaliste et écrivain. Dans un arrêt distinct, la CEDH a également condamné Ankara pour la détention de Murat Aksoy, un journaliste d'opposition placé en détention quelques semaines après la tentative de putsch. «Il n'y avait pas de raisons plausibles de soupçonner M. Aksoy d'avoir commis une infraction pénale», estime la CEDH. Arrêté une première fois en septembre 2016, M. Altan, 71 ans, avait été condamné à la pri-



son à perpétuité en février 2018 pour «tentative de renversement de l'ordre constitutionnel», jugement annulé par la Cour de cassation, rappelle la CEDH. Rejugué, il avait été condamné en novembre 2019 à dix ans et demi de prison pour «complicité avec un groupe terroriste», la justice turque lui reprochant d'être en lien avec le mouvement du prédicateur islamique Fethullah Gülen, qu'Ankara accuse d'avoir ourdi la tentative de coup d'Etat de juillet 2016. M. Altan, qui a fondé le journal

d'opposition Taraf, s'est notamment fait connaître en dehors de la Turquie par le récit de sa vie en prison. Intellectuel respecté dans son pays, il a toujours nié toute implication dans la tentative de coup d'Etat, rejetant des accusations «grotesques». Il était notamment accusé d'avoir envoyé des «messages subliminaux» lors d'une émission retransmise en direct sur une chaîne favorable à M. Gülen à la veille du putsch manqué, un élément qui a ensuite disparu de l'acte d'accusation.



## Le Hadith

*D'après Othman Ibn 'Affan (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: « Il n'y a aucun musulman qui atteint l'heure de la prière et alors parfait les ablutions, la concentration et l'inclinaison de la prière sans que cette prière ne soit une expiation des péchés qui ont été commis avant elle tant que la personne ne commet pas un grand péché et ceci tout le temps*

## Al-Aya

*﴿ Et accomplis la Salat aux deux extrémités du jour et à certaines heures de nuit. Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises. Cela est une exhortation pour ceux qui réfléchissent. ﴾*  
[S. Hud . Le verset 114]



<b>Iftar</b>
19h22
<b>Imsak</b>
04h25

# La prière... les erreurs à ne pas faire

**Après la Chahada qui consiste en la profession de la foi, la prière est l'acte le plus important pour le musulman. Elle représente avec la foi (Al-Iman) la base de la croyance musulmane et tous les savants l'ont qualifiée comme un pilier fondamental de l'Islam.**

La prière est le seul pilier de l'Islam qui a été prescrit lors d'une magnifique cérémonie céleste. Le Prophète, , a reçu ce commandement d'Allah directement, sans l'intermédiaire de l'Ange Gabriel, la nuit de son ascension vers le ciel.

Le Coran et la Sunna accordent une place prépondérante à la prière et qui n'a d'égale que celle de la foi.

### IMPACT ET IMPORTANCE DE LA PRIÈRE

La prière est la relation spirituelle qui lie le musulman à son Créateur et qui entretient la foi du musulman. Ainsi, Allah l'Exalté enjoint le croyant d'accomplir la prière pour se souvenir de Lui et L'invoquer : « [...] **Accomplis la prière pour M'avoir en ta pensée.** » (Coran 20/14). La prière est telle une lumière qui illumine l'âme humaine, de manière à ce que le musulman ait une vision particulière de la vie. Le Prophète, , a dit : « **La prière est une lumière.** » (Rapporté par Muslim).

Ainsi, le croyant ne terner pas la pureté de sa foi et ne se laisse pas aller aux désirs et aux passions, car il ne veut pas s'attirer la colère d'Allah.

Allah le Très-Haut dit : « [...] **La prière préserve des turpitudes et des actes blâmables [...]** » (Coran 29/45).

### ERREURS À ÉVITER PENDANT LE ROUKOU'

-La négligence ou l'exagération lors du Roukou'



Le Prophète (Salla Allah alaihi wa salam) a dit:

"La prière d'un homme n'est pas correcte jusqu'à ce qu'il redresse son dos dans le roukou'."

Ce qui est exact, c'est que lorsque le Prophète (Salla Allah alaihi wa salam) s'inclinait, son dos était droit, et encore plus droit.

Le Prophète (Salla Allah alaihi wa salam) a dit:

"Puis inclinez vous jusqu'à ce que vous soyez à l'aise dans votre inclinaison"

[Boukhari]

-Lors de l'inclinaison, placer ses mains à un endroit qui s'oppose à l'enseignement du Prophète (Salla Allah alaihi wa salam)

Ce qui convient, c'est la parole du Prophète (Salla Allah alaihi wa salam):

"Quand vous vous inclinez, placez vos paumes sur vos genoux et écartez vos doigts."

[Sahih Shaikh Albani]

### LORS DU SOUJOU

-Exagérer et s'étendre excessivement lors du Soujoud

Ce qui est juste c'est que le Prophète (Salla Allah alaihi wa salam) a dit:

"Soyez équilibrés lors de la prosternation."

[Sahih Boukhari]

-Contracter le corps et étaler ses bras comme le chien

Le Prophète (Salla Allah alaihi wa salam) a dit:

"Soyez équilibré en prosternation et ne laissez pas l'un de vous étaler ses bras [au sol] comme un chien."

[Sahih Boukhari]

-Soulever le nez du sol et se prosterner seulement sur le front

Le Prophète (Salla Allah alaihi wa salam) a dit:

"Il n'y a pas de prière pour celui dont le nez ne touche pas autant la terre que son front".

[Sahih Albani]

Ce qui est exact, c'est que le Prophète (Salla Allah alaihi wa salam) posait son nez et son front sur le sol.

-Lever les pieds du sol lors de la prosternation

-Poser le pied droit sur le pied gauche et vice-versa

-Ne pas poser fermement sa main sur le sol

Ce qui est exact, c'est que le Prophète (Salla Allah alaihi wa salam) joignait ses doigts et les dirigeait en direction de la Qiblah.

[Sahih Albani]

### ERREURS DANS LA POSITION ASSISE

-Ne pas s'asseoir selon la manière affirmée dans les ahadith prophétiques

Selon Aishah, qu'Allah l'agrée :

"le Prophète (Salla Allah alaihi wa salam) étalait son pied gauche et étayer vers le haut son pied droit."

[Muslim]

Erreurs lors du tashahoud et du taslim

-Bouger son doigt d'une manière qui s'oppose aux ahadith prophétiques

Ce qui est juste c'est que lorsque le Prophète (Salla Allah alaihi wa salam) pointait son doigt [l'index], il reliait son pouce à son doigt du milieu.

Parfois, il formait un cercle avec deux d'entre eux [le doigt du milieu et le pouce].

-Placer les mains sur le haut de la jambe

Ce qui est exact, c'est qu'elles doivent être placées sur les genoux.

Le Prophète (Salla Allah alaihi wa salam) plaçait sa main gauche sur son genou gauche.

[Muslim]

## Mieux connaître l'Islam

### QUESTION

**Quel est le jugement si la personne qui prie récite la Fatiha dans la première Rak'a puis se souvient qu'elle a oublié de faire la Takbîrat-ul-Ihrâm?**

### RÉPONSE

Louange à Allah et que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur Son Prophète et Messenger, Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons.

La Takbîrat-ul-Ihrâm est une des obligations de la prière et la validité de celle-ci en dépend. Celui qui l'oublie et procède à la récitation de la Fatiha puis s'en souvient doit obligatoirement faire la Takbîrat-ul-Ihrâm car il n'a pas encore commencé la prière.

En effet, le Prophète () a dit : « (...) la Takbîrat Al-Ihrâm marque le début (de la prière) et les

salutations de clôture, sa fin » (Abû Dâwûd, Ahmad et al-Tirmidhî)

Selon l'imam al-Nawawî, qu'Allah lui fasse miséricorde: «La prière n'est pas valide sans la Takbîrat-ul-Ihrâm.

Si l'Imam ou la personne qui accomplit la prière avec lui l'abandonne, que ce soit par oubli ou intentionnellement, sa prière n'est pas valide et rien ne la remplace, que ce soit la Takbîrat d'al-Ruku' (l'inclinaison) ou autre. Tel est notre avis et celui-ci partagé par Abû Hanîfa, Mâlik, Ahmad, Abû Dâwûd et la majorité des oulémas, qu'Allah leur fasse miséricorde. »

Celui qui oublie donc la Takbîrat-ul-Ihrâm et entame la récitation d'al-Fatiha, doit interrompre sa prière, faire la Takbîrat-ul-Ihrâm puis réciter à nouveau la Fatiha et continuer sa prière.

Et Allah sait mieux.





# H'rira



## INGRÉDIENTS

1 bon morceau de viande d'agneau  
 1 cube de poulet ou veau  
 3 navets  
 1 petite carotte  
 1 petite courgette (facultatif je n'ai pas mis)  
 1 oignon  
 1 bouquet de coriandre  
 3 belles branches de céleri  
 une poignée de lentilles  
 des pois chiches trempés la veille ou en boîte dans ce cas les mettre en fin de cuisson  
 3 belles tomates  
 une cuillère de concentré de tomate  
 sel, poivre  
 cannelle en poudre (un quart d'une petite cuillère) ou un bâtonnet  
 Carvi (kerwiya)  
 quelques grains de kebaba ou ½ cuillère à café en poudre  
 une pincée de gingembre (je mets ½ c-a-c)  
 une pincée de safran  
 1 c-a-soupe de concentré de tomate  
 du levain préparé la veille mettre dans de l'eau de la levure la faire dissoudre ajouter un verre de farine couvrir et laisser de côté

## INSTRUCTIONS

Dans une marmite chauffer l'huile et faire revenir la viande des deux cote.  
 Ajouter l'oignon hache. ajouter les autres légumes (navets, carotte, courgette) coupe en petits morceaux.  
 Ajouter ensuite la coriandre hachée ainsi que les branches de céleri attachés afin de les retirer en fin de cuisson.  
 Ajouter le sel, poivre, cannelle, safran (je remplace par du curcuma), le gingembre.  
 Ajouter les tomates et le concentré de tomate. Ajouter la poignée de lentilles ainsi que les pois chiches trempés la veille.  
 Ajouter l'eau 2L environ (pour ma part je fait bouillir l'eau en parallèle avec les tiges de coriandre bien lavées afin de retirer les impureté) cette méthode me permet de parfumer l'eau de coriandre. Avant de verser l'eau dans la soupe je la filtre.  
 Couvrir et laisser cuire le tout.  
 Verser dans une passoire le contenu de la marmite et retirer les pois chiche et la viande ainsi que le céleri.  
 Passer au mixer le reste des légumes avec le bouillon.  
 Remettre le tout dans la marmite et ajouter les épice restant (carvi, et Kebbaba) et porter à ébullition.  
 Pendant ce temps bien fouetter le levain qui doit être assez liquide. Ajouter doucement (tout en fouettant) une louche à la fois (au total 3 louches) de bouillon afin d'éviter les grumeaux et mettre le levain à la température de la soupe.  
 Verser ce levain dans le bouillon tout en touillant à l'aide d'une cuillère en bois. Porter à ébullition sans arrêter de touiller c'est très important.  
 A la première ébullition baisser le feu et laisser cuire ¼ d'heure en remuant de temps en temps. éteindre le feu ajouter les pois chiche et la viande et couvrir.  
 si vous ne servez pas tout de suite la harira pensez à remuer de temps en temps car elle aura tendance à épaissir, personnellement je rajoute mon levain à la dernière minute.  
 Servir la harira en saupoudrant de coriandre ciselé et de carvi. Arroser de jus de citron.

# Quiche aux courgettes et poulet

## INGRÉDIENTS :

**Pâte**  
 180 gr de beurre  
 1 jaune d'œuf  
 250 gr de farine  
 1 pincée de sel  
 1 pointe de sucre  
 1 pointe de lait

**Farce**  
 Oignons coupés en lamelles  
 Escalope de poulet ou de dinde  
 Huile  
 Épices : gingembre, poivre noir, paprika, ail (ou autres selon vos goûts)  
 Courgettes coupées en rondelles  
 Vinaigre balsamique

**Appareil à quiche**  
 3 œufs  
 Lait concentré non sucré ou lait  
 Crème fraîche  
 1 càc de moutarde  
 Thym  
 Parmesan

## PRÉPARATION :

Dans le bol de votre mixeur, verser la farine, le sucre, le sel et le beurre,  
 Mixer le tout afin d'obtenir une pâte sablée.  
 Une fois que la pâte est bien mélangée, ajouter le jaune d'œuf et mixer.  
 Puis, versez-y le lait et mixer.  
 La veille, faire mariner votre viande dans l'huile et les épices.  
 Dans une cocote, faire revenir, dans de l'huile, vos oignons et couvrir.  
 Il faut qu'ils caramélisent bien.  
 Entre temps, mettre de l'huile dans une sauteuse et y mettre la dinde. Mélanger.  
 Laisser cuire.  
 Puis, dans une poêle, verser de l'huile et faites-y revenir vos courgettes.  
 Mélanger de temps en temps vos oignons.  
 Disposer votre pâte entre deux papiers de cuisson. L'aplatir légèrement.  
 Puis, la mettre dans le réfrigérateur.  
 Vérifier la cuisson des oignons, courgettes et dinde.



Une fois cuite, mettre de la dinde dans un saladier.  
 Dans un saladier, battre les œufs tout en ajoutant la crème fraîche.  
 Puis, ajouter la moutarde.  
 Mélanger les courgettes et saler.  
 Une fois cuites, les disposer dans un saladier jusqu'à ce qu'elles refroidissent.  
 Ajouter aux oignons, le vinaigre balsamique. Mélanger.  
 Éteindre et les mettre dans un saladier.  
 Foncer votre pâte dans un moule carré (ou autre au choix) et piquez-la avec une fourchette.  
 Verser, dans votre préparation œufs/crème fraîche, le lait concentré.  
 Saler et poivrer.  
 Ajouter du thym.  
 Préchauffer le four à 180°C.  
 Répartir les oignons sur la pâte.  
 Puis, mettre les morceaux de dinde.  
 Ensuite, tapisser dessus les courgettes.  
 Verser dessus l'appareil  
 Enfourner votre quiche jusqu'à ce que la pâte ait une belle couleur dorée et que l'appareil soit épais.  
 Puis, la sortir et parsemer sur le dessus du parmesan.  
 Enfourner, de nouveau, quelques minutes afin que le fromage gratine.

Bon appétit.

# Gâteau sans cuisson aux fraises

## INGRÉDIENTS

Fraises au sirop :  
 • 1 barquette de fraises environ 500g  
 • 50 grammes de sucre  
 Pour la garniture de fromage :  
 • 250 grammes de fromage à la crème  
 • 50 grammes de sucre  
 • 1 cuillère à café de purée ou d'extrait de vanille  
 • 2 briques 500 ml de crème entière à 35 % de MG (placé au frais minimum 24 h avant de réaliser la recette)  
 • 4 cuillères à soupe de sucre de poudre 40 grammes  
 Décorez (facultatif)  
 • raises rincés vous pouvez utiliser des fraises ou des tranches entières, selon vos préférences  
 • cacao

## INSTRUCTIONS

Préparer les fraises  
 • Lavez et équeutez les fraises, coupez-les en fines tranches et placer dans un grand bol.  
 • Saupoudrez les de sucre et mélangez doucement afin que les fraises s'emprennent bien dans le sucre.  
 • Mettez de côté et remuez de temps en temps.  
 Préparer la farce de fromage  
 • Mélanger le fromage avec le sucre, ajoutez l'extrait de vanille et bien mélanger.  
 • Dans un grand saladier, fouettez la crème entière très froide avec le sucre en poudre jusqu'à consistance ferme.  
 • Incorporez 1/3 du mélange de fromage à la crème, puis incorporez le reste jusqu'à consistance homogène.  
 Montage du gâteau -  
 • Dans le fond du moule placer uniformément les biscuits (Si les biscuits ne pénètrent pas dans leur intégralité, vous pouvez les briser pour s'adapter à la forme).

- Mettre une couche de mélange au fromage.
- Saupoudrez avec la moitié des tranches de fraises et le jus restant au fond de la cuvette.
- Poussez doucement les baies dans la crème qui va créer une couche uniforme que possible.
- Couvrez avec une autre couche de biscuits.
- Remettez une couche du mélange de fromage et la moitié restante des fraises et son jus.
- Couvrir à nouveau avec une autre couche de biscuits et ajoutez ce qui reste du mélange de fromage.
- Couvrir le plat d'une pellicule plastique et envoyer refroidir au moins une nuit entière.
- Avant de servir le gâteau il peut être congelé pendant 1/2 heure - une heure pour permettre une extraction facile de son moule.
- Décorez en saupoudrant de cacao et disposez les fraises entières ou des tranches de fraises et servir.
- Le gâteau est conservé au réfrigérateur jusqu'à une semaine.



LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

## Mahrez et Man City pour la confirmation

Tout reste à jouer entre le Borussia Dortmund et Manchester City en Allemagne après le succès 2-1 du club anglais dans son antre à l'aller. City avait porté à sept son nombre de succès consécutifs face aux clubs allemands, alors que Dortmund a perdu ses six derniers matches face aux clubs anglais, mais un but de Marco Reus à six minutes du terme laisse beaucoup d'espoirs au Borussia qui a échoué lors de ses deux derniers quarts d'UEFA Champions League, mais qui compte trois qualifications pour les demies en six tentatives. City participe aux quarts de finale pour la quatrième saison consécutive mais ses trois dernières campagnes se sont toutes arrêtées à ce stade. Les Citizens n'ont atteint les demi-finales qu'une fois, en 2015/16. Le vainqueur de cette confrontation affrontera le Bayern Munich ou le Paris Saint-Germain en demi-finale. La star algérienne des Citizens, Riyad Mahrez, espère disputer sa première demi-finale en C1 européenne et en décrocher avec le PSG. Mahrez sera en principe aligné d'entrée ce soir par Pep Guardiola, comme c'était le cas à l'aller où il a été passeur décisif sur l'ouverture du score (19') par le Belge Kevin De Bruyne.

EN FÉMININE

## Revue d'effectif pour Radia Fertoul

La sélectionneuse nationale Radia Fertoul a passé en revue un effectif de 34 joueuses, entre anciennes et nouvelles, pour dégager une équipe compétitive, en prévision des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine, prévue en 2022 au Maroc, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). "La sélection féminine a été longtemps privée de ce genre de regroupements, d'une part à cause de l'arrêt du championnat, mais aussi à cause de la COVID-19, qui avait gelé pratiquement toute activité pendant plus d'un an. C'est donc une bonne chose d'avoir eu à nouveau la chance d'organiser un tel rassemblement" s'est d'abord réjouie Fertoul. La sélectionneuse nationale a considéré également que "la reprise du championnat national féminin est une très bonne chose pour les joueuses", car cela leur permettra de rester compétitives, et de manière régulière, même au sein de leurs clubs respectifs. Outre les éliminatoires de la prochaine CAN féminine, la sélection algérienne prépare également la Coupe arabe des nations prévue du 26 août au 16 septembre prochain au Caire (Egypte).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'AVIRON

## L'AG électorale demain

L'Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK), prévue initialement samedi dernier à Alger, aura lieu finalement demain (10h30) à l'hôtel du 5-Juillet. «La reprogrammation de l'AGE est intervenue suite à un courrier du ministère de Jeunesse et des sports (MJS)», indique la FASACK, précisant que le MJS a demandé «la réouverture de la candidature au poste de président». Avant le report de l'AGE, la commission de candidatures, présidée par Abdeldjalil Guerroumi, avait retenu deux candidats pour le poste de président. Le président sortant, Abdelmadjid Bouaoud, et l'ancien athlète international, Nabil Chiali. Concernant la composante du nouveau bureau fédéral, la commission de candidatures a retenu 10 dossiers. Réunis en session ordinaire le 3 avril, les membres de l'Assemblée générale de la FASACK avaient adopté à la majorité les bilans moral et financier de l'année 2020 et du mandat

ESS-JSK, DEMAIN À 22H30

## Ziti de retour à l'Entente

**Même s'ils sont confrontés à d'énormes difficultés sur le plan financier, les dirigeants de l'Entente ont recruté quatre nouveaux joueurs.**

**A**près Abdelmoum Djabou, c'est au tour de Mohamed Khoutir Ziti de faire son retour à l'ES Sétif durant le mercato hivernal bouclé le 11 avril. Ziti a signé un contrat de 18 mois avec l'ESS, a-t-on annoncé sur la page officielle du club sur Facebook. Il fait son come back en Ligue 1 algérienne après une petite expérience en Libye sous les couleurs d'Al-Nasr. Même s'ils sont confrontés à d'énormes difficultés sur le plan financier, les dirigeants de l'Entente ont recruté quatre nouveaux joueurs.

Outre Djabou et Ziti, ils ont engagé aussi l'attaquant ghanéen Daniel Lomotey et le latéral gauche de l'USM Bel-Abbés, Nasreddine Benlebna. Ces quatre recrues entameront l'aventure avec l'ESS dès le début de la phase retour du championnat national. Les pouillains de Nabil Kouki espèrent profiter de leurs derniers matches retard pour décrocher le titre honorifique de champions d'hiver, à commencer par le choc contre la JS Kabylie, prévu ce jeudi au stade du 8-mai 1945 en nocturne, à partir de 22h30.

Ce mois d'avril est très chargé pour les partenaires de Djahnit qui trois autres matches, le 21 avril à 14h en Afrique du Sud contre Orlando Pirates, pour le compte de la cinquième journée de la phase des poules de la Coupe de la CAF, puis contre la JSM Skikda, le 25 avril à Skikda, à 16h, et enfin contre Al-Ahly de Benghazi, le 28 avril. Kouki craint que d'autres joueurs se blessent encore, à cause de ce calendrier démentiel.

L. B.



MEILLEUR JOUEUR DE LA SEMAINE EN LIGUE DES CHAMPIONS

## Sayoud nominé

Le maestro du CR Belouizdad, Amir Sayoud, est nominé par la CAF pour le titre honorifique de joueur de la semaine (Payer of the week) en Ligue des champions d'Afrique. Sayoud est en concurrence pour cette distinction avec Fiston Mayele de l'AS Vita Club et Marwan Hamdy du Zamalek. Le meneur de jeu du Chabab a été décisif lors des deux derniers matches en phase de poules contre le TP Mazembe et Mamelodi Sundowns. Meilleur buteur de la compétition avec 7 buts, il a contribué grandement à la qualification des Belouizdadis aux quarts de finale de cette prestigieuse épreuve africaine. D'autre part, Sayoud figure dans l'équipe type de la sixième journée de la C1 africaine, en compagnie du gardien de but, Toufik Moussaoui, et du défenseur central, Sofiane Bouchar. L'équipe type de la sixième journée est composée aussi de: Shikabala, Marwan Hamdy et Mah-



moud Hamdy (Zamalek), Issama Mpeko (TP Mazembe), Seyei Sebe Baffour (Horoya Conakry), Fiston Mayele (Vita Club), Khama Billiat (Kaizer Chiefs) et Mohamed Ounajem (WA Casablanca). Le CRB et le MCA seront fixés sur leurs adversaires en quarts de finale le 30 avril à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la CAF au Caire. Par ailleurs, la direction du CRB compte saisir l'OCO et la LFP pour pouvoir jouer les prochains matches retard de la Ligue 1 au stade du 5-Juillet, histoire de bien préparer le quart de finale aller de la C1 africaine. Côté effectif, Karim Bekhti qui assure l'intérim à la barre technique de la formation de Laâquiba a récupéré les deux latéraux de métier, Nessakh et Belkhiter, remis de leurs blessures, alors que le milieu offensif Larbi Tabti est très incertain pour le reste du parcours.

L. B.

USM ALGER

## Le Ghanéen Opoku passe la visite médicale

L'attaquant international ghanéen, Kwame Opoku (21 ans), recruté par l'USM Alger lors du mercato, a passé, lundi à Alger, la traditionnelle visite médicale avant de signer son contrat avec le club de Ligue 1 algérienne. Dans une vidéo publiée sur le compte Facebook de la formation algéroise, on voit l'ancien attaquant l'Asante Kotoko SC passer avec succès la visite médicale au Centre national de médecine du sport (CNMS). La direction de l'USM Alger avait annoncé en mars dernier qu'un accord avait été trouvé avec son homologue ghanéenne de l'Asante Kotoko SC pour le transfert définitif de l'attaquant Kwame Opoku qui s'engagera pour quatre ans et demi. Plusieurs médias ghanéens avaient annoncé le 10 mars l'engagement du buteur d'Asante Kotoko, Kwame Opoku avec l'USM

Alger, sans dévoiler toutefois la durée du contrat. Selon les sites spécialisés Ghana Soccer et Footy-Ghana.com, le transfert avait été réalisé contre un chèque de 350.000 euros, précisant que le joueur a finalisé son transfert le 9 mars après avoir signé les documents nécessaires, en ligne. Auteur de huit buts cette saison, toutes compétitions confondues, Kwame Opoku «se verra remettre une voiture personnelle à son arrivée en Algérie et percevra un mois de salaire de 15.000 euros», avait précisé Ghana Soccer. Kwame Opoku était également sur le radar de l'ES Sétif et du club égyptien vice-champion d'Afrique, le Zamalek, selon la même source. Pour rappel, l'USMA a déjà renforcé son secteur offensif en engageant l'attaquant du Paradou AC, Zakaria Naidji.

MC ALGER

## Amrani, Amrouche et Boudjenane s'en vont

C'est à présent officiel. Abdelkader Amrani n'est plus l'entraîneur du MC Alger. Un accord a été trouvé ce lundi avec la direction du MCA pour une séparation à l'amiable. Ses deux assistants, Lotfi Amrouche et Kamel Boudjenane (préparateur physique) quittent également le navire. «L'identité du nouvel entraîneur du MCA sera connue dans les prochaines heures», a-t-on annoncé sur la page officielle du Mouloudia sur Facebook. Plusieurs entraîneurs (Hadzibegic, Correa, Badou Zaki et Abderrahim Talib) ont été contactés par la direction du Doyen. C'est le directeur sportif Abdelatif Bourayou qui assure l'intérim, avec l'aide de Réda Babouche. D'autre part, l'on parle d'une fronde de la part des joueurs mouloudiens en raison du retard accusé dans la régularisation de leur situation financière. Côté recrutement, le MCA a engagé le milieu offensif Tahar Fethallah de l'ASO Chef pour 30 mois.

L. B.



DORTMUND

## Haaland, un feuilleton riche en rebondissements !

Le feuilleton Haaland n'a sans doute pas connu son dernier rebondissement... Après avoir entamé une grande tournée des cadors européens, à l'instar du FC Barcelone et du Real Madrid, Mino Raiola, agent du génial buteur norvégien, n'a pas manqué d'irriter les dirigeants du Borussia Dortmund. Le directeur sportif du BVB, Michael Zorc, est d'ailleurs sorti du bois ce lundi, au moment d'évoquer la situation du phénomène scandinave, encore sous contrat jusqu'en juin 2024. « Nous avons comme plan très clair de débiter la saison prochaine avec Erling », a-t-il ainsi affirmé auprès de ARD. Et la réplique du célèbre agent italo-néerlandais n'a pas tardé à venir : « Je peux confirmer que j'étais à Dortmund pour des entretiens. Michael Zorc nous a clairement indiqué que le BVB ne voulait pas vendre Erling cet été. Je respecte cet avis, mais cela ne veut pas dire automatiquement que je suis d'accord, a lâché Raiola dans une interview accordée à Sport 1. Le Borussia a été très clair dans ses opinions. Nous sommes d'accord avec cela. Il n'y a pas de guerre entre nous et le Borussia, absolument pas ! La relation est toujours bonne ». Affaire classée ?

JUVENTUS

## Ronaldo a craqué dans le vestiaire

Le comportement de Cristiano Ronaldo avec la Juventus divise toujours plus de l'autre côté des Alpes... Le crack portugais a notamment été accusé par Antonio Cassano d'être « égoïste » sur le terrain, de « marquer en pensant à ses records » et d'être un « obstacle » pour le projet de jeu d'Andrea Pirlo, installé sur le banc l'été dernier. « CR7 » a donné du grain moulu à ses détracteurs, dimanche. Lors de la réception du Genoa, pour une victoire 3-1, le quintuple Ballon d'Or n'est pas parvenu à faire trembler les filets, frappant le poteau sur le 2e but signé Alvaro Morata. Comme à son habitude, l'ex-attaquant vedette du Real Madrid a râlé auprès de ses coéquipiers lorsque ces derniers ont tenté leur chance au but au lieu de le servir. Il a aussi engueulé Wojciech Szczesny, fautif d'avoir sorti le ballon alors qu'un joueur génois était à terre... Frustré, Ronaldo a rapidement quitté le terrain, jetant son maillot à terre pour le donner à un ramasseur de balle. Surtout, de retour dans le vestiaire, il a clairement exprimé son mécontentement en frappant à plusieurs reprises un mur, comme le raconte la Gazzetta dello Sport, au lendemain de la rencontre. Le quotidien sportif se questionne ainsi sur l'avenir du numéro 7 dans le Piémont. Après la rencontre, Pirlo a justement été interrogé sur l'attitude de Ronaldo. « Il était en colère car il n'est pas parvenu à marquer. C'est normal que quelqu'un comme lui ait toujours envie de progresser. Je ne pense pas qu'il sera sanctionné (pour avoir jeté son maillot à terre, ndr), cela arrive d'être énervé ». La Juventus ne fera pas de scandale avec sa star de 36 ans. Mais il y a quelque chose qui ne va pas en coulisse.

MILAN AC

## Zlatan au coeur d'une grosse polémique

Alors que les mesures sanitaires actuellement en vigueur en Italie ne permettent pas à la population de se rendre au restaurant, Zlatan Ibrahimovic a été aperçu à une table d'un lieu censé être clos. Une photo diffusée par le site Fanpage.it de l'ancien Parisien, installé avec d'autres personnes, sans masque, n'a alors pas manqué de créer la polémique de l'autre côté des Alpes. L'entourage du buteur de l'AC Milan a assuré qu'il s'agissait d'une « rencontre de travail » et non d'un repas. Contacté par le site transalpin, le propriétaire de l'établissement a affirmé qu'il était ami d'Ibra et qu'ils se voient régulièrement. Suffisant pour éteindre le début d'incendie, alors que le bilan quotidien en Italie reste nettement supérieur à 400 morts ?



FC BARCELONE

## L'avenir de Koeman en pointillés

*Pour Laporta, Koeman n'est pas l'entraîneur qu'il a choisi, mais celui de l'ancienne direction.*



L'avenir de Ronald Koeman sur le banc du FC Barcelone s'inscrirait-il désormais en pointillés ? Le doute est désormais possible puisque l'entraîneur néerlandais et la direction du club catalan ne semblent pas vraiment sur la même longueur d'onde. Dernier exemple en date, l'attitude véhémement d'un Koeman pestant de ne pas avoir obtenu un penalty dans les dernières minutes du Clasico perdu samedi face au Real Madrid (2-1), dénoncée en interne par la direction catalane. Il y aurait donc de l'eau dans le gaz entre les deux parties. Plusieurs médias espagnols dont la Cadena SER et Catalunya Radio rapportent ainsi que des tensions seraient apparues en interne et

que la position de Ronald Koeman serait désormais remise en question. Proche de l'entraîneur batave, le journaliste Lluís Canut a donné son avis sur la question : « Pour (Joan) Laporta, (Ronald) Koeman n'est pas l'entraîneur qu'il a choisi, mais celui de l'ancienne direction. » Et l'observateur de concéder après ce premier état de fait, qu'il n'avait pas vu « de déclaration officielle de soutien du président à l'entraîneur », notamment dans l'affaire du fameux penalty non-sifflé par Monsieur Manzano en faveur du Barça, à la 83e minute du Clasico remporté par le Real. Éliminé de la Ligue des champions, en léger retard dans la course au titre en Liga, Ronald Koeman sent peut-être que le vent est en train de tourner pour lui.

REAL MADRID

## Florentino Perez réélu jusqu'en 2025

Là où trois candidats s'étaient déchirés pour les élections présidentielles du Barça, un seul candidat s'est déclaré aux présidentielles du Real Madrid à l'issue de la date butoir. Et il s'agit de Florentino Perez. L'actuel président du club merengue reste en poste jusqu'en 2025. A la tête des Merengue depuis 2009, après un premier passage entre 2000 et 2006, Perez entame un sixième mandat au Real. Son objectif à court terme reste l'inauguration du nouveau stade Santiago Bernabeu, dont la livrai-

son est prévue d'ici fin 2022 ou début 2023. La mythique enceinte, une fois rénovée avec notamment un toit rétractable, devrait garantir plus de 200 millions d'euros de revenus annuels en plus de la billetterie standard, étant capable d'accueillir d'autres événements. Côté transferts, Erling Haaland et Kylian Mbappé sont régulièrement cités par la presse ibérique comme les prochains grands coups de Perez, déjà responsable de deux ères galactiques à Madrid.

PARIS SG

## Pochettino, ça a mal commencé avec Neymar

Les débuts de Mauricio Pochettino à la tête du PSG ne sont pas simples. La faute à la cascade de blessures avec laquelle doit composer le technicien argentin et des résultats pour le moins irréguliers. En position de force pour rallier le dernier carré de la Ligue des champions, le club de la capitale n'a plus son destin entre ses mains en Ligue 1 où il accuse trois points de débours sur Lille. Capables de l'emporter à Barcelone (1-4) ou Munich (2-3), les Parisiens se sont a contrario inclinés face à Lorient, Nantes et Lille. Pour autant, l'ambiance semble au beau fixe dans les rangs parisiens. Le successeur de Thomas Tuchel, qui était très apprécié par ses joueurs, n'a d'ailleurs pas mis longtemps pour emporter l'adhésion de ses troupes. Et ce malgré une certaine défiance dont il était l'objet au moment de son arrivée. La faute notamment à... Lucas Moura, son ancien joueur à Tottenham, qui lui a en effet savonné la planche. « Lucas avait de mauvaises relations avec Mauricio Pochettino à Tottenham. Ils ne se parlaient presque pas. Lucas n'a pas compris pourquoi il n'a pas joué la finale de Ligue des Champions (2019), alors qu'il avait marqué trois buts en demies retour contre l'Ajax. Ça ne marchait pas du tout entre les deux. Les Brésiliens de Paris étaient un peu au courant de ça. Neymar se posait des questions », a ainsi raconté un proche des Brésiliens de Paris à France Football. Mais Mauricio Pochettino a changé depuis son passage chez les Spurs et se montre de plus en plus conciliant avec ses troupes, ce qui n'est évidemment pas pour déplaire à Neymar. De même que l'horaire des séances, repoussée à 11h, la possibilité d'échanger en espagnol ou le caractère accessible de l'Argentin. « Quand j'ai commencé ma carrière, j'étais inflexible, je ne négociais jamais rien. Aujourd'hui, je suis tout le contraire : le plus flexible possible et j'essaie de négocier tout ce qui peut être négocié, a-t-il d'ailleurs expliqué au sujet de son management. Le leadership vient de la capacité à se montrer spontané, naturel et à partager avec le groupe plutôt que de vouloir imposer son point de vue. » Une façon de faire qui a convaincu le Brésilien. « Neymar l'aime vraiment bien », a d'ailleurs confirmé la journaliste Isabela Pagliari.

LILLE

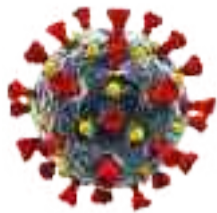
## Galtier proche de Lyon

Christophe Galtier a beau démentir de manière catégorique, les rumeurs sur son avenir continuent de circuler. L'entraîneur du LOSC est encore annoncé à l'Olympique Lyonnais dont la direction serait proche d'un accord avec le technicien, croit savoir France Football. L'ancien coach de l'AS Saint-Etienne prendrait ainsi la succession de Rudi Garcia qui semble se rapprocher d'un départ libre cet été. A noter que du côté de Lille, les dirigeants ne s'attendraient pas au transfert de leur entraîneur sous contrat jusqu'en 2022. Nos confrères ajoutent en effet que le club nordiste, focalisé sur la course au titre en Ligue 1, n'a entamé aucune démarche pour le remplacer.

MAN UNITED

## West Ham veut garder Lingard

Prêté sans option d'achat par Manchester United à West Ham lors du dernier mercato hivernal, Jesse Lingard (28 ans) revit chez les Hammers. Et les Hammers revivent avec Lingard, auteur de 8 buts en 9 matchs de Premier League depuis son arrivée. À tel point que le club de la banlieue Est de Londres souhaite (logiquement) conserver le milieu de terrain cet été. Sans option d'achat, West Ham va devoir passer par la case négociations. Et celles-ci pourraient justement être délicates face à des Red Devils gourmands. Selon le Daily Mail, l'actuel 4e de Premier League craint que le prix de Lingard, estimé à 10 M€ avant son prêt, n'augmente de façon significative suite à son excellente seconde partie de saison. Nos confrères parlent ainsi d'un chèque de 30 M€ réclamé par les Mancuniens, avec Arsenal à l'affût. Affaire à suivre...



PANDÉMIE DE COVID-19

## 154 nouveaux cas, 109 guérisons et 3 décès en 24h

PRÉSIDENT DE LA COORDINATION DES MOUVEMENTS DE L'AZAWAD

# Sidi Brahim Ould Sidati assassiné à Bamako



Un des principaux chefs des rebelles du nord du Mali, Sidi Brahim Ould Sidati, président en exercice de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), a été assassiné par balles hier matin à Bamako, ont indiqué le porte-parole de la CMA, un proche et un médecin. «Nous venons de perdre notre président Sidi Brahim Ould Sidati (pour Sidati) assassiné ce matin à Bamako», a dit sur les réseaux sociaux

Almou Ag Mohamed, porte-parole de la CMA, alliance composée essentiellement d'anciens groupes armés indépendantistes touareg et nationalistes arabes qui ont combattu les forces maliennes dans le Nord à partir de 2012 avant de signer l'Accord de paix et de réconciliation en 2015, issu du processus de négociation d'Alger. Sidi Brahim Ould Sidati avait signé au nom de la CMA cet accord avec le gouvernement malien et une coalition de groupes armés

alliée à ce gouvernement, la Plateforme, pour restaurer la paix. L'application de cet accord est considérée comme capitale pour sortir le Mali de la crise dans laquelle il s'enfonce, mais se fait toujours attendre. On ignore les causes de son assassinat. «Mon oncle a été victime ce matin d'un assassinat à son domicile. On a tiré sur lui. On l'a amené dans une clinique, mais il n'a pas survécu», a dit à l'AFP l'un de ses neveux.

### ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 37 morts et 1 476 blessés en une semaine

Trente-sept personnes ont trouvé la mort et 1 476 autres ont été blessées dans 1 162 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national au cours de la semaine écoulée (du 4 au 10 avril), indique un bilan hebdomadaire rendu public mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sétif avec 03 personnes décédées et 44 autres blessées, suite à 43 accidents de la route, précise la même source. Les services de la Protection civile ont effectué, en outre, 13 678 interventions qui ont permis la prise en charge de 13 183 blessés et malades traités sur les lieux d'accidents avant leur évacuation vers les structures sanitaires. Ils ont aussi effectué 5 099 interventions pour l'exécution de 4 394 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, indique le bilan de ce corps, qui souligne que les services de la PC sont intervenus, notamment 893 fois pour procéder à l'extinction de 596 incendies urbains, industriels et autres. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 169 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique. Ils ont aussi effectué 161 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés et les zones d'habitation, où il a été mobilisé pour les deux opérations 733 agents tous grades confondus et 113 ambulances et 69 engins d'incendie.

APS

### SÉTIF

## Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication d'armes

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Sétif sont parvenus à démanteler un atelier clandestin de fabrication d'armes et à saisir des armes et des munitions de catégorie 1 et 7, a indiqué hier un communiqué du commandement de ce corps constitué. Cette action a été concrétisée dans le cadre des opérations coups de poing effectuées par les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale visant à lutter contre différentes formes de criminalité, selon le communiqué, ajoutant que cette opération intervient suite à l'exploitation d'informations faisant état d'une personne s'adonnant à la

vente d'armes de manière illicite. Après avoir achevé les procédures juridiques nécessaires et obtenu l'autorisation de perquisition du domicile du suspect, une quantité d'armes en tous genres a été découverte, a-t-on fait savoir. Il s'agit, a-t-on détaillé de même source, d'un pistolet automatique de 6 mm de type inconnu, un fusil semi-automatique, un fusil de chasse de fabrication artisanale ainsi qu'une arme de confection artisanale et un lot de munitions de divers calibres. Le mis en cause sera présenté devant les instances judiciaires spécialisées pour le parachèvement des procédures en vigueur, a-t-on signalé.

### TRIBUNAL CRIMINEL DE OUARGLA

## Dix ans de prison ferme pour tentative d'homicide

Une peine de dix années de prison ferme a été prononcée hier par le tribunal criminel de Ouargla à l'encontre de F.M (27 ans) pour tentative d'homicide volontaire.

Les faits de cette affaire remontent, selon l'arrêt de renvoi, au 20 juin 2020, après une altercation entre le mis en cause et un groupe de jeunes, dont la victime (A.B), dans un quartier de la commune de Nezla (Touggourt), pour une histoire de non-respect de la quiétude des riverains. Une altercation au

milieu de la nuit qui a vite dégénéré et conduit F.M à surprendre sa victime par derrière en lui assénant un coup à la nuque à l'aide d'une épée, lui causant une plaie de 11 centimètres. La victime a été évacuée dans un état grave à l'hôpital de Touggourt et une incapacité de travail de 21 jours lui a été prescrite par le médecin légiste. La représentante du ministère public a requis la peine maximale à l'encontre du mis en cause, devant la gravité des faits ayant failli provoquer la mort.

### Au fil du jour

## Récit de mon premier jeûne

Par Rachid Ezziane

Je me souviens de ce jour comme si cela datait d'aujourd'hui. Pas jusqu'au détail près, mais des moments les plus importants de cette journée si particulière. Voici, du plus loin que je m'en souviens, le récit de mon premier jeûne. C'étaient les années soixante. L'Algérie venait de recouvrer son indépendance. Une grande euphorie régnait sur le pays et le peuple se suffisait du peu pour être heureux. On ne se bousculait pas encore devant les commerces et les boulangeries, encore moins devant les boucheries et les vendeurs de zlabia et « charbète ». Et les rues ne grouillaient pas de monde et de voitures. Le sachet en plastique n'existait pas encore et l'Algérie ne comptait pas plus de douze millions d'habitants. Et les habitants des villes et villages se connaissaient entre eux presque chacun par son nom. Comme un long fleuve tranquille, les mois passaient avec nonchalance et presque à reculons... Le ramadhan de cette année-là, alors que je venais de boucler ma septième ou huitième année, coïncidait avec la saison printanière (heureusement pour moi) car les journées n'étaient pas très longues. Le Maghreb (coucher de soleil) arrivait vers les coups de 18 heures 45. Je n'avais donc à surmonter la faim que de quelques heures seulement. Nous habitions dans un « haouch » avec une grande cour au milieu. Dans la cuisine, là où ma mère préparait les repas, il y avait une grande cheminée où des braises de charbon de bois nous faisaient réchauffer contre le froid de l'hiver. Ma mère me réveilla à deux heures du matin pour le repas du s'hor. C'est avec toutes les peines du monde que je consentis à me réveiller, mais tout de même avec une petite joie intérieure. Je partis à l'école tout auréolé de mon « infraction » dans le monde des adultes. Durant toute la matinée, je me gardais de ne pas tomber dans la tentation des bonbons et autres friandises qui passaient entre les mains de mes camarades de classe. Quand le directeur de l'école siffla la sortie de midi, je me sentais rehaussé d'un sentiment étrange. Je regagnai notre maison, qui n'était pas loin de l'école, comme quelqu'un qui venait de réaliser un exploit digne de reconnaissance. Il restait encore plus de deux heures pour la rupture du jeûne et je ne savais pas comment les passer. Je fis sortir de mon cartable mon cahier de leçons de choses pour un semblant de révision, mais ni la tête, ni le ventre n'en voulaient de ces leçons. A cet instant, entra mon père qui revenait de son travail. Il me demanda comment ça se passait avec mon jeûne. Je lui fis savoir que tout allait bien, sauf que je l'ai dit avec une voix presque inaudible. Il hésita un moment, puis appela ma mère qui vint nous rejoindre. « Il est tout pâle », dit-il à ma mère. Elle s'empressa de toucher mon front. A cet instant, j'ai failli tomber et mon père me retint avec ses deux mains. Ma mère accourut dans la cuisine, puis revint avec une assiette pleine et un bout de pain. On me fit asseoir et mon père m'ordonna de rompre mon jeûne. Je ne me suis pas fait supplier deux fois que j'ai commencé déjà à manger sans m'arrêter. Quand j'eus fini, je ressentis une chaleur monter jusqu'à mon visage. Et j'eus la sensation d'être revenu de loin...